

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES
ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES



Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de master

Spécialité : Economie Monétaire et Bancaire

Thème

Financement des crédits d'investissements, cas de CMT

Consenti par : BADR_TiziOuzou

Présenté par :

- MEROUANE Sylia.
- MESSAOUDENE Ourdia.

Membres de jury :

- Président : professeur, Mr. OUALIKEN Salim.
- Examineur: MCB, Mr. ACHIRE Mohemed.

Encadré par :

- Mr. ABIDI Mohemed.

Promotion 2021/2022

REMERCIEMENTS

On tient tout d'abord à adresser nos profonds remerciements et à exprimer notre gratitude à Mr ABIDI Mohamed, pour avoir accepté de diriger ce travail de recherche, pour le temps qu'il a pu nous consacrer et pour ses conseils avisés et enrichissants.

Ainsi, nos remerciements vont à MR ACHIRE Mohammed pour son soutien sans limites. Ses qualités aussi bien intellectuelles qu'humaines ont largement contribué à rendre optimales les conditions de réalisation de ce mémoire, pour lesquelles on tient à lui exprimer toute notre reconnaissance.

Nos remerciements aussi au personnel de la BADR de Tizi-Ouzou, et notamment Mme BOUAFIA Lydia qui nous a bien encadrée et bien conseillée au niveau du Services crédit et comme extérieur de la Direction Régionale de cette banque.

On remercie par ailleurs l'ensemble du corps enseignant de la Faculté des Sciences Economiques, commerciales et de Gestion particulièrement ceux de la spécialité d'Economie monétaire et bancaire.

DÉDICACES

Je dédie ce modeste travail :

*À mes très chères parents,
source de joie, d'amour et
d'affection*

*A toute ma famille et d'autres
personne qui me souhaitent le
succès.*

*Et Particulièrement à mon
chère neveux « Jugurtha »*

*Enfin à ma chère binôme
ourdia.*

MEROUANE SYLIA

DÉDICACES

Je dédie ce travail :

D'abord à ma mère qui a œuvré pour ma réussite, elle qui a sacrifié sa vie pour mon bien être, et à la mémoire de mon père en guise de reconnaissance.

A mes frères et à ma sœur J'espère qu'ils trouveront dans ce travail toute ma gratitude et tout mon amour.

Une dédicace particulière pour mon cher neveux mon ange LAHCENE et la petite ELZA.

Enfin mes gratitudes à ma binôme Syla, sans oublier tous mes amis qui me sont chers.

OURDIA

BIBLIOGRAPHIE

1. Liste des ouvrages :

- Analyse bancaire de l'entreprise ERICKMANCHON 6^{em} Edition
- Article 70 de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.
- BELLAL, Djamel. « Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaires », E.S.B, B.S.B, 9^{ème} promotion, 2006. P. 115.
- COUSSERGUES, Sylvie, BORDEAUX, Gautier. Op, cite. P.10.
- Claude J. Simon, « les banques », Ed la découverte, 1994, P61.
- C.KARYTIS, op cit, P24, 25.
- D. BELLAL, Mémoire de fin de cycle, Brevet Supérieur de Banque ; Caractéristique et modalités d'octroi d'un crédit bancaire ; 2006 ; P 116-117.
- DESCAMPS, Christian., SOICHOT, Jacques. Op, cite. P. 11.
- DOV Ogien « Comptabilité et audit bancaire ». 2^e éd. Paris : Edition Dunod. 2008, p. 8.
- Elizabeth Vinay : Réalisez votre étude de marché avec succès ; Edition d'Organisation ; 2013 ; P 13, 22, 24
- Farouk BOUYACOUB, « l'entreprise et le financement bancaire », Casbah édition, page 131
- LASARY : Evaluation et financement de projet ; la collection de l'étudiant ; Edition Dar El Othmania, Alger. 2007. P.32
- le forum conjoint en 2004.
- L'Ingénierie financière KAMEL EDDINE BOUATOUATA économiste et financier 2006

- Ottavj, Christian « Monnaie et financement de l'économie ». Paris : Hachette, 5eéd, 2014.p.155
- SYLVIE de Coussergues. Op, cite. p. 15.
- Rouach, Michel, Nolleau, Gérard « le contrôle de gestion bancaire et financière » Revue bancaire, Paris, 1993. P249

2.Liste des thèses et des mémoires :

- Mémoire de magister « La problématique d'évaluation du risque crédit des PME par la banque en Algérie », management des entreprises, UMMTO, p.16
- Mémoire universitaire « financement d'un crédit d'investissement » promotion 2019/2020
- Mémoire de fin d'étude « financement d'un crédit d'investissement », ummto, promotion 2007

3.Cours universitaire :

- Cours de master I module « économie bancaire approfondi » année 2020/2021.
- Cours de module « comptabilité générale » ummto année 2018/2019
- Cours « d'ingénierie financière » ummto 2020/2021
- Guide pratique de BADR TIZI OUZOU, 2021/2022

4.Liste des sites web :

- [Https:// www. Mémoire online.com](https://www.Mémoire online.com)
- [Https // www. banqueooreca .Fr](https://www.banqueooreca .Fr) , Consulte le 25/07/2022
- [Https//www. Bource de crédit .com](https://www. Bource de crédit .com), consulte le 26 /07/2022.

- [Https// www. Capital.fr](https://www.Capital.fr), consulte le .02/8/2022
- <https://comptabilité.ooreka.fr>.consultele 02/08/2022
- <https://badrbanque.dz> consulte le 04/08/2022
- <http://www.badrbanque.dz> consulte le 14/082022
- <https://www.bousedescrédit.com> consulte le 10/08/2022
- <https://www.dictionnaire-juridique.com>

SOMMAIRE

Cas théorique :

Introduction générale 01

Chapitre I : Aperçu général sur la banque et les crédits d'investissement..... 03

Section 01 : les différentes approches de la banque 03

Section 02 : les crédits de financement proposé par la banque BADR..... 11

Section 03 : les risques et les garanties des crédits bancaires 23

Chapitre II : L'étude générale d'un projet d'investissement..... 30

Section 01 : Montage d'un dossier de crédit d'investissement..... 30

Section 02 : L'étude de la rentabilité du projet d'investissement 41

Cas pratique :

Chapitre III : Analyse financière d'un crédit d'investissement cas de CMT.....

Section 01 : Présentation de la BADR..... 51

Section 02 : L'étude des données d'un crédit CMT 61

Section 03 : L'analyse d'un cas d'un crédit d'investissement..... 69

Conclusion générale..... 88

INTRODUCTION GENERALE

Dans toute économie, la banque joue un rôle important, elle exerce un certain nombre de fonctions qui ont évolués au cours des âges ; elle est l'une des premières ressources de financement de l'activité économique. Son intervention est nécessaire dans la création d'entreprise lorsqu'elle est sollicitée, de plus son rôle est particulièrement d'assurer la création et la circulation monétaire.

Pour que les entreprises répondent à ses besoins, elles peuvent dans un premier lieu mobiliser leurs ressources financières internes y compris l'autofinancement résultant de leurs activités sous forme d'amortissement, de bénéfice, réserves... dans un second lieu, elles s'orientent vers un financement par fonds propre ou par crédits tel que les crédits bancaires.

Pour évaluer les besoins de financement de l'entreprise, la nature et l'étendu du risque des concours qu'il est susceptible de lui apporter, le banquier dispose d'un ensemble d'informations quantitatives et qualitatives, sur lesquelles porteront son analyse et son diagnostic.

Ainsi, la banque remplit une large gamme de fonctions d'une importance capitale pour l'économie, elle transforme les fonds des épargnants aux investisseurs, permet d'ajuster rapidement et efficacement les transactions des individus et des entreprises, finance les achats de consommation et les investissements des entreprises et offre des produits et des services financiers qui aident les agents économiques à gérer le risque.

A cet effet, la principale question de notre étude peut alors être formulée comme suit :

- Quelle est la procédure d'octroi d'un crédit CMT d'investissement par la banque
BADR ?

Pour mieux appréhender la problématique énoncée auparavant, il serait nécessaire de répondre aux sous interrogations suivantes :

1. Comment la banque intervient-elle dans une économie ?
2. Quels sont les différents types de crédits proposés par la banque aux entreprises ? et quels sont les risques liés à ces crédits ?
3. Comment évaluer un projet d'investissement par la BADR avant de le réaliser ?

Hypothèses :

- Les banques jouent un rôle spécifique dans le financement des investissements à travers les différents produits offerts aux entreprises.
- S'assurer de la viabilité et la rentabilité d'un projet à travers la démarche d'analyse financière.
- L'analyse aide le banquier dans sa prise de décision d'octroi de crédits et également à assurer la bonne gestion du risque liée à la décision.

Méthodologie de travail :

Dans le cadre de notre étude nous avons utilisés un certain nombre d'outils pour la collecte et l'analyse des données ; une démarche méthodologique reposant sur une approche à la fois théorique et pratique.

Notre méthode à été basée sur le recueil d'informations par la consultation de nombreux ouvrages disponible, des mémoires universitaires ainsi que des sites internet d'une part, d'une autre, nous avons effectués un stage pratique à la BADR de Tizi-Ouzou qui nous a permis de consulter les documents internes de la banque.

Pour tenter de répondre aux questions posées, nous avons jugé important de structurer notre travail en 03 chapitres :

- Un premier chapitre qui portera sur l'aperçu général sur la banque et les crédits d'investissements.
- Le deuxième traitera les étapes d'évaluation d'un projet d'investissement.
- Le troisième est consacré à l'analyse financière d'un dossier de crédit d'investissement.

Introduction

La banque constitue l'une des branches économiques les plus méconnues, tant par ses utilisateurs que par la plupart de ses employés ; selon l'usage que l'on en fait, elle apparaît comme une gardienne de dépôts, une distributrice de crédits ou une conseillère privilégiée.

Le crédit est le levier essentiel des affaires et l'entreprise sans lui est incapable de se développer, mais avec lui, elle trouve les moyens de satisfaire ses besoins de financement à court terme et à long et moyen terme.

L'investissement quant à lui, est une action nécessaire pour l'acquisition de nouveaux moyens de productions et d'améliorer leurs rendements.

Le moteur de l'investissement est la perspective d'en tirer profit, en effet, investir consiste à engager une importante dépense aujourd'hui afin d'obtenir un bénéfice dans le futur.

De ce fait, on a jugé important de consacrer notre premier chapitre à présenter la banque et les différents crédits qu'elle accorde aux entreprises y compris les principaux risques relatifs à ces crédits.

Section 1 : Les différentes approches de la banque

La banque se diffère par rapport aux entreprises car elle reçoit les fonds du public, ainsi, elle gère les moyens de paiements (créateur de monnaie). Son activité c'est d'accorder des crédits d'exploitations et d'investissements aux clients qui ont un rôle dans le processus d'évolution économique et d'innovation.

Puis ce terme banque recouvre successivement trois approches, une approche théorique où la fonction d'intermédiaire financier est privilégiée, une approche institutionnelle liée à la notion d'établissement de crédit et une approche plus professionnelle qui reconnaît la diversité du métier de banquier.

1-1-L'approche théorique : La fonction d'intermédiation financière de la banque : ¹

Une banque se définit comme un intermédiaire financier car son activité principale consiste à octroyer des crédits et de collecter des dépôts. Prête à moyen-long terme et emprunte à court terme. Selon Gurley et Shaw, il existe deux modes de distribution des fonds (la finance directe et la finance indirecte). Il ne s'agit que d'une classification conceptuelle, c'est-à-dire, qu'aucune économie concrète ne présente les caractéristiques de l'un ou l'autre système.

Avec cette approche, on distingue deux agents essentiels dans l'activité bancaire :

1-1-1-Agents à capacité de financement et à besoin de financement :

1-1-1-1 Agent à capacité de financement :

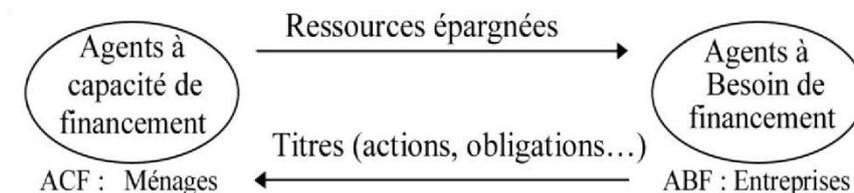
C'est des agents économiques qui ne consomment pas la totalité de leurs revenus, c'est-à-dire qu'ils dégagent une épargne qui sera placée dans des comptes bancaires, ces gens sont des prêteurs et investisseurs.

1-1-1-2 Agent à besoin de financement :

C'est des agents qui dépensent davantage que leur revenu parce qu'ils ont des projets d'investissement à réaliser comme par exemple les entreprises ou l'Etat, Ils ont un besoin de financement, et désirent se financer ; ils sont donc des emprunteurs.

¹ Cours de master I module « économie bancaire approfondi » année 2020/2021.

Schéma 01 :



1-1-2- La finance directe et la finance indirecte :

1-1-2-1 La finance directe (Marché financier) ²:

Un processus dans lequel l'offre et la demande de capitaux se confrontent directement, c'est-à-dire que les agents économiques se procurent leurs ressources de financement en émettant des titres sur le marché financier.

Alors le financement direct correspond à la mise en relation entre les agents à capacité de financement et les agents à besoin de financement sur les marchés financiers, et dans ce type de financement la médiation d'un intermédiaire financier n'est plus nécessaire dans le marché financier.

1-1-2-2 La finance indirecte (économie d'endettement) :³

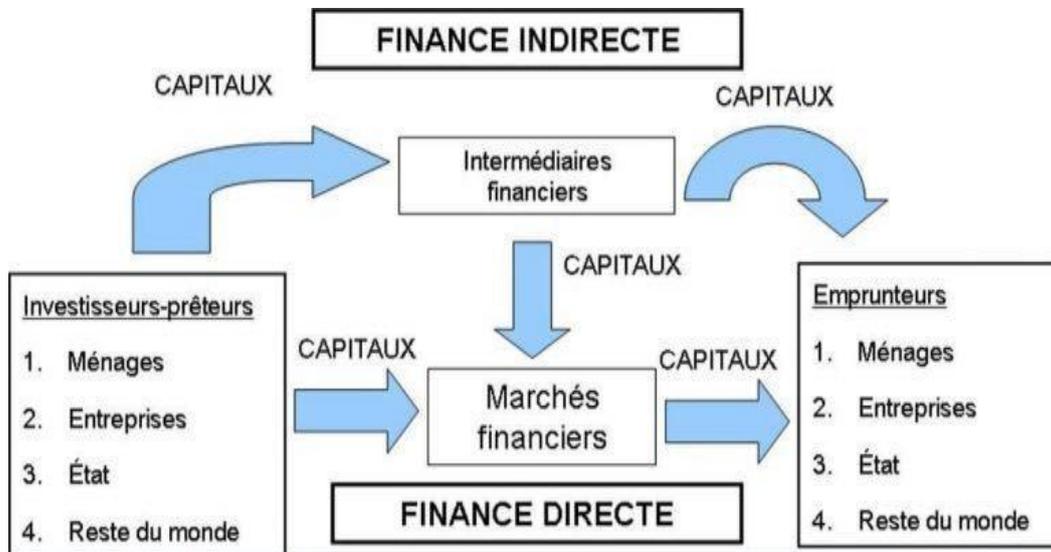
C'est une finance qui consiste à passer par un intermédiaire, une banque, pour accéder à des ressources financières (intermédiation bancaire), La difficulté de trouver les contreparties entraîne un transfert des ressources vers un intermédiaire dont la profession est de mettre les parties en liaison.

A ce titre, les banques prennent les risques que les épargnants ne veulent pas prendre, donc ils font circuler les fonds des prêteurs ultimes jusqu'aux emprunteurs ultimes.

² MADDOUCHE, Yacine. « La problématique d'évaluation du risque crédit des PME par la banque en Algérie ». Mémoire de magister, management des entreprises : UMMTO, FSEGC, p.16

³ DOV Ogien « Comptabilité et audit bancaire ».2e éd. Paris : Edition Dunod.2008, p. 8.

Schéma 02 : résumer de la finance directe et indirecte



Source : d'après F. Mishkin et alii, Monnaie, banque et marchés financiers 7^{ème} éd. Édition Pearson Education, Paris, 2004, p. 112

1-1-3-Causes d'existence des banques :

La banque remplit une multitude de fonctions, depuis la gestion des moyens de paiement, jusqu'à l'octroi de crédits immobiliers. La première des fonctions de la banque la plus concrète, c'est celle de gérer les moyens de paiements. Ainsi, la banque Comprend plusieurs arguments, parmi ces derniers, on cite :

1-1-3-1-Les coûts de transaction :

Les coûts de transaction c'est des coûts liés à un échange économique, plus précisément une transaction sur le marché. Ces coûts de transaction constituent un premier facteur explicatif de la présence des Intermédiaires financiers elles représentent même, selon **Benston** et **Smith (1976)**, « la raison d'être » de l'activité des intermédiaires.

Lorsque les échanges concernent des agents ayant une capacité de financement et des agents ayant un besoin de financement, la banque joue le rôle d'intermédiaire financier entre eux.

1-1-3-2-Les coûts d'information ⁴:

⁴Ottavj, Christian « Monnaie et financement de l'économie ». Paris : Hachette, 5^{ème} éd, 2014.p.155

Chapitre 1 : aperçu général sur la banque et les crédits d'investissement.

Les banques concourent d'une manière essentielle à la production d'information. Elles arrivent à gérer les asymétries d'information inhérentes à tout échange d'actif financier.

Selon **Diamond(1984)** les banques existent parce qu'elles sont en mesure grâce à la surveillance qu'elles exercent de gérer les asymétries d'information à tout échange d'actif financier.

Plusieurs raisons aussi peuvent être avancées :

- Les asymétries d'information qui existent sur le marché de capitaux, fournissent une autre raison de l'existence des intermédiaires financiers.
- Les banques sont des interlocuteurs naturels des agents ayant besoin de financement (emprunteurs) confrontés en permanence aux problèmes d'informations, d'autre part ils ont le pouvoir d'exercer un contrôle sur l'emprunteur afin de réduire les coûts de surveillance.
- Cumulation des informations grâce aux relations que les banques entretiennent avec leurs clients.
- Le rendement croissant et les économies d'échelle font bénéficier les banques dans leur production de l'information parce que le contrôle par une banque coûte moins cher et plus efficace que lorsqu'il est effectué par plusieurs actionnaires.

1-1-3-3-L'assurance de liquidité ⁵:

La liquidité bancaire est généralement considérée comme étant « la capacité à faire face à ses obligations de trésorerie suivant leur échéance », on distingue deux définitions sur l'assurance de liquidité.

Première Définition :

La littérature bancaire a tout d'abord retenu une définition étroite de la liquidité également appelée « liquidité de financement ».

Cette notion recouvre la liquidité (c'est-à-dire les espèces ou les actifs susceptibles d'être convertis rapidement en espèces et détenus à cet effet) nécessaire pour satisfaire les demandes de retraits de fonds à court terme émanant des contreparties ou pour couvrir leurs opérations.

⁵ Cette double définition a été adoptée par le forum conjoint en 2004.

Chapitre 1 : aperçu général sur la banque et les crédits d'investissement.

Cette dimension de la liquidité est vraisemblablement prédominante dans le cadre de l'activité de transformation telle qu'elle est traditionnellement pratiquée par les banques.

Seconde définition :

C'est la plus large, de la liquidité bancaire considère que les banques sont également impliquées, parfois fortement, dans la négociation d'actifs, cette seconde dimension, plus proche de la « liquidité de marché » littéralement, liquider un actif non monétaire, par exemple un titre d'investissement acquis à l'origine pour être détenu jusqu'à l'échéance, dans le cadre d'une action en dernier ressort afin de lever des fonds en monnaie de banque centrale.

Diamond et Dybvig(1983) :⁶

Ces deux auteurs ont montré que l'assurance contre le risque « d'illiquidité » fournie par la banque, est justifiée par leur capacité à mobiliser l'épargne au service de l'investissement à long terme, en préservant simultanément la liquidité aux déposants (c'est-à-dire leur désir éventuel de consommer à n'importe quel moment et de retirer leurs avoirs d'une manière inopinée).

Le principal risque encouru par le déposant est la faillite de la banque. Mais, un bon contrôle par l'autorité monétaire du secteur bancaire peut rendre le contrat de dépôt peu risqué.

En Algérie, la mise en faillite des deux banques algériennes (Elkhalifa Bank et B.C.I.A) prouve les limites de la Banque d'Algérie dans l'accomplissement de sa mission de contrôle et de supervision bancaire. Selon le gouverneur de la Banque d'Algérie, les limites du contrôle proviennent d'une part, des défaillances en matière d'organisation et d'information des banques elles-mêmes et d'autre part, du nombre réduit des inspecteurs de la Banque d'Algérie.

1-2-L'approche institutionnelle :

Cette approche traite la banque en tant qu'institution, dont la définition et les opérations accomplies relèvent d'une législation spécifique. À partir de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003, relative à la monnaie et le crédit, nous procédons à la définition de l'activité bancaire ainsi qu'à la classification des banques.

⁶ DESCAMPS, Christian., SOICHOT, Jacques. Op, cite. P. 11.

1-2-1-Le cadre réglementaire de l'activité bancaire :

Dans les articles 66 à 75, l'ordonnance bancaire définit les opérations bancaires et distingue plusieurs formes d'activité bancaire habilitées à effectuer ce genre d'opérations, ainsi que les conditions d'exercice de l'activité bancaire.

1-2-1-1-Distinction entre banque et établissement financier⁷ :

Au sens de l'article 70 de l'ordonnance bancaire, « seules les banques sont habilitées à effectuer à titre de profession habituelle les opérations de banque » Quant aux établissements financiers, l'article 71 précise que ces derniers ne peuvent « ni recevoir de fonds du public, ni gérer les moyens de paiement ou les mettre à la disposition de leurs clients ».

Ils peuvent cependant utiliser leurs propres ressources pour effectuer toutes les autres opérations à savoir : les opérations de crédit à la consommation, les opérations de courtage, les opérations de change et les opérations de crédit à court terme et d'escompte.

1-2-2- Les différentes formes d'activité bancaire :

Ces formes sont les suivantes :

- Les opérations de banque
- Les opérations connexes
- Les prises de participations.

1-2-2-1-Les opérations de banques :

On parle alors de la réception des dépôts du public, la distribution de crédit et la mise à la disposition de la clientèle et la gestion de moyens de paiement.

1-2-2-2-Les activités connexes :

Ce sont les activités qui prolongent les opérations de banque exemple : achat et vente de devise, vente de produit d'assurance, location de coffre-fort).

⁷Article 70 de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit.

1-2-2-3-La prise de participation :⁸

Les prises de participation correspondent à la détention durable pour des motifs stratégiques d'action émises par d'autres sociétés, établissement de crédit ou entreprises ne relevant pas de ce statut, les prises de participation sont soumises à une réglementation.

1-2-3- Le monopole des banques :

Le monopole des banques signifie que seuls des établissements financiers dûment homologués et contrôlés peuvent se livrer à certaines opérations, il a pour objet de réserver aux seuls établissements de crédit (voire aux sociétés de financement) l'accomplissement « à titre habituel » des opérations de banque.

L'ordonnance bancaire établit le monopole des banques en matière d'opérations de banque. Toutefois un certain nombre d'exceptions sont prévues comme le souligne l'article 67. « Ne sont pas considérés comme fonds ceux reçus du public : les fonds remis ou laissés en compte par les actionnaires détenant au moins 05% du capital, les administrateurs et les gérants ainsi que les fonds provenant de prêts participatifs. »

1-2-4-La classification des banques :⁹

En Algérie, comme dans d'autres pays, l'exercice de l'activité bancaire est réglementé.

L'accès au crédit est dirigé par les pouvoirs publics (Banque d'Algérie), le système bancaire algérien appartient, presque en totalité au secteur public.

Les banques publiques collectent 93,3% des ressources et distribuent 92,6% des crédits à l'économie.

On trouve trois catégories dans la classification des institutions financières qui sont :

- Les banques
- Les établissements financiers
- Tout autre établissement de crédit

⁸ COUSSERGUES, Sylvie, BORDEAUX, Gautier. Op, cite. P.10.

⁹ [https:// www. Mémoire online.com](https://www.Mémoire online.com)

1-3-L'approche professionnelle :¹⁰

La banque a pour objet de fournir des produits et des services financiers variés.

L'activité bancaire se compose de quatre grands métiers à savoir :

- Banque généraliste.
- Banque spécialiste,
- Banque de dépôt.
- Banque d'affaire.

1-3-1-La banque généraliste :

C'est un établissement de crédit qui traite l'ensemble des opérations avec une clientèle diversifiée.

Elle se caractérise par deux critères :

- Présente sur tous les segments du marché.
- Elle dispose d'un réseau de guichet qui permet de collecter des ressources en internationale de la part des particuliers ou des entreprises, en utilisant tous les types de financement et de prestations de services.

1-3-2-La banque spécialiste :¹¹

Une banque de financement spécialisée est un établissement bancaire qui focalise son activité sur la distribution de services et de contrats de crédits auprès de clients bien définis. Sa clientèle est surtout composée d'acteurs économiques majeurs : particuliers ou entreprises.

1-3-3-La banque de dépôts :¹²

Une banque de dépôt permet à ses clients de déposer de l'argent dans ses coffres. Ces fonds peuvent être rémunérés ou pas. La banque de dépôt est l'une des activités de la banque de détail, un métier qui concerne essentiellement les particuliers, les PME et les collectivités locales.

¹⁰ SYLVIE de Coussergues. Op, cite. p. 15.

¹¹ [Htps // www.banqueooreca .Fr](https://www.banqueooreca.fr) , Consulte le 25/07/2022

¹² [Htps//www. Bource de crédit .com](https://www.Bourse de crédit .com), consulte le 26 /07/2022.

1-3-4-La banque d'affaires :¹³

Une banque d'affaire n'est ni une banque de dépôt, ni un établissement de crédit, mais une société de conseil stratégique et financier qui travaille exclusivement pour des entreprises et pour des activités de gestion pour son propre compte, à partir d'un portefeuille de participations, des opérations de financement et de prestations de services des grandes entreprises industrielles et commerciales.

Conclusion :

Ce passage, nous a permis de déduire que l'activité bancaire d'une manière générale, repose sur les nombreuses opérations quotidiennes, et se définit comme un intermédiaire financier spécifique ; sa spécificité tient au pouvoir de création monétaire, elle a donc la capacité de créer de la monnaie scripturale en faisant des crédits.

Section 02 : les crédits de financement proposés par la BADR

Le financement des entreprises est une grande importance suite aux besoins de plus en plus importants qu'elles éprouvent tel que le besoin d'investissement et le besoin d'exploitation. En finançant ses différentes activités, les entreprises éprouvent continuellement des besoins de capitaux, et le premier choix qui se présente à l'entreprise c'est bel et bien la banque.

En revanche, Le terme "crédit" rappelle que l'opération est fondée sur la croyance par le créancier, que le débiteur sera à même de payer sa dette à l'échéance. Le créancier est donc celui qui fait confiance à un débiteur.

A l'image de ses consœurs du groupe régionale d'exploitation, la BADR est une banque publique qui offre des produits bancaires classiques, des services financiers innovants, et des financements structurés. Elle dispose d'une large gamme de produits et services destinés aux entreprises et aux particuliers. En plus des produits et services classiques elle offre le crédit spécifique.

¹³[https:// www. Capital.fr](https://www.Capital.fr), consulté le .02/8/2022

* **Typologie des crédits bancaires accordés aux entreprises :**



2-1- Les crédits d'exploitations ¹⁴:

Durant son cycle d'exploitation, une entreprise a besoin de liquidité pour couvrir ses dépenses et les trous de trésorerie liés aux délais de paiement qu'elle accorde à ses clients. Le crédit d'exploitation vient alors combler les décalages de trésorerie qui se produisent durant son cycle d'exploitation ; et parmi les solutions auxquelles recourent ces entreprises pour lisser ces insuffisances de capitaux à court terme, on cite les crédits d'exploitation.

Un crédit d'exploitation est un crédit à court terme, qui finance le bas du bilan, plus précisément les valeurs d'exploitations et/ou la valeur réalisable (par exemple le stockage), en procurant aux entreprises les liquidités nécessaires aux paiements à court terme en attendant qu'elle recouvre ses créances facturées, sa durée est donc de 3 à 24 mois.

Il existe plusieurs types de crédits d'exploitation dans lesquels on trouve :

2-1-1- Crédit de trésorerie : c'est un crédit qui est destiné à assurer la stabilité financière d'une entreprise à court terme pour honorer ses dépenses courantes : stockage, salaire, délai de paiement...etc.

2-1-2- Crédit de mobilisation de créances : comme l'escompte et l'affacturage lui permettent de disposer d'une avance immédiate gagée sur une recette future.

2-1-3- Crédit d'exploitation et financement de trésorerie : C'est des solutions de financement d'une durée inférieure à 12 mois, dont on recense le découvert autorisé, facilité de caisse et le crédit court terme de compagnie :

¹⁴<https://comptabilité.ooreka.fr.consultele> 02/08/2022

Chapitre 1 : aperçu général sur la banque et les crédits d'investissement.

- **Découvert autorisé** : cette autorisation permet d'optimiser le coût financier des besoins de trésorerie, car les intérêts débiteurs sont calculés sur le montant de l'ouverture de crédit réellement utilisés.
- **Facilité de caisse** : permet de combler les décalages momentanés de trésorerie liés au cycle d'exploitation, cette facilité est généralement limitée à une quinzaine de jours.
- **Crédit court terme de compagne** : il met à l'entreprise le montant nécessaire au financement de son activité, c'est un crédit qui est remboursable à une échéance fixée contractuellement.

2-1-4- Crédit d'exploitation et mobilisation de créances : ça permet à l'entreprise d'échanger ses créances commerciales auprès d'une banque contre des liquidités moyennant une commission, on distingue deux grandes formules, qui sont l'escompte et l'affacturage :

- **Escompte** : consiste à céder un effet de commerce à une banque, de façon à obtenir en contrepartie une avance de trésorerie, ce crédit permet de limiter les effets de décalage de trésorerie en mobilisant les créances clients ; En pratique, la banque avance la somme due à l'entreprise quand elle escompte une créance, en rattachant les frais correspondant au délai restant à courir jusqu'à l'échéance de l'effet de commerce.
- **Affacturage** : permet d'anticiper une recette par une avance immédiate de trésorerie, a la différence de l'escompte, la cession se fait auprès d'une société spécialisée qui acquiert la créance en moyennant des frais de charge de son recouvrement.

Parmi les crédits d'exploitation spécialisés de la BADR on trouve :

2-1-5- Le crédit R-FIG¹⁵ : c'est un crédit d'exploitation totalement bonifié par l'Etat et destiné au financement des agriculteurs et éleveurs activant à titre individuel, organisé en coopératives ou en groupements économiques.

Les avantages :

- Taux d'intérêt 0%
- Apport personnel 0 DA
- Montant prêté selon le volume d'activité développé
- Durée de remboursement variant entre 06 et 24 mois.

¹⁵<https://badrbanque.dz> consulte le 04/08/2022

2-2- Les crédits d'investissements :

2-2-1- Les crédits classiques¹⁶ :

Les crédits d'investissements classiques sont destinés à financer l'actif immobilisé du bilan, ils peuvent être accordés à moyen ou à long terme.

2-2-1-1- les crédits à moyens terme (CMT) :

Sont des crédits octroyés sur une durée allant de deux (02) à sept (07) ans dont une période de différé de deux ans au maximum. Ces concours sont destinés à financer les investissements légers tels que les véhicules et les machines, d'une façon générale, la plupart des biens d'équipement et moyens de production de l'entreprise amortissable sur une durée de 05 à 10 ans avec un taux applicable de 5,5 %. La durée du financement ne doit en aucune manière être plus longue que celle d'amortissement du bien financé.

Un financement par crédit à moyen terme ne doit pas couvrir la totalité de l'investissement, une entreprise qui désire s'équiper doit faire un effort d'autofinancement. De plus, le banquier finance au maximum 70% du montant avec toutes taxes comprise de l'investissement.

Cependant, le crédit à moyen terme peut être perçu sous 03 formes selon la possibilité de refinancement :

➤ Le CMT réescomptable :

Cette forme de CMT est importante en raison de la souplesse qu'elle offre à leur trésorerie engagée lors de la réalisation du crédit par le réescompte d'un billet à ordre souscrit par l'investisseur.

➤ Le CMT non mobilisable :

Ce type de CMT n'existe pas encore en Algérie, dont le banquierne s'adressera pas à la banque d'Algérie pour se refinancer mais cherche plutôt à mobiliser son crédit sur le marché financier ; cette opération de mobilisation consiste pour le banquier à recouvrer, auprès d'un organisme mobilisateur, la disponibilité des sommes qu'il a prêtées à son débiteur.¹⁸

¹⁶ C.KARYTIS, op cit, P24, 25.

➤ **Le CMT mobilisable¹⁷ :**

C'est un crédit nourri par la banque sur sa propre trésorerie. Lorsqu'une banque veut se refinancer, elle présente à une banque centrale des titres de garantie, notamment ses avoirs et les créances qu'elle détient. En échange, la banque centrale lui accorde un crédit d'un montant correspondant.

2-2-1-2- les crédits à long terme (CLT) :

Ce sont des crédits d'une durée allant de sept (07) à vingt (20) ans, dont une période de différé de deux à cinq ans. Ces CLT ont pour objet de financer l'équipement et les immobilisations lourdes, en particulier les constructions de l'entreprise ; équipement lourd ...etc.

Les crédits à long terme sont les plus souvent accordés par les organismes financiers spécialisés dans le crédit national, par la suite, le crédit national demande la caution d'une société mutuelle à caractère professionnel, lorsque l'entreprise demandeuse, le plus souvent PME n'offre pas de garantie jugée suffisante.

Il faut également mentionner que la durée de financement ne doit jamais être supérieure à la durée de vie des immobilisations financées et le montant du crédit ne doit pas couvrir la totalité de l'investissement. Ainsi, le banquier doit veiller à ce que la part d'autofinancement soit la plus élevée possible afin de minimiser les risques.

2-3- Les crédits spéciaux :

Ces crédits sont inscrits dans le cadre d'un programme de développement tracé par les autorités gouvernementales. Il s'agit de financer des activités soutenues par des concours publics.

Parmi les crédits que développe la banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), on retrouve les crédits de financement de l'emploi des jeunes, soutenu par le fonds national de soutien à l'emploi des jeunes (ENSEJ) et les crédits de financement des activités agricoles soutenues par les concours publics du fond national de régulation et de développement agricole (FNRDA) et les crédits aux chômeurs promoteurs dispositifs CNAC et ANGEM.

¹⁷<https://www.bousedescrédit.com> consulte le 10/08/2022

2-3-1- Le crédit à l'emploi de jeune¹⁸ :

Les crédits à l'emploi de jeunes sont des crédits d'investissement à long terme qui entrent dans le cadre du dispositif du soutien à l'emploi des jeunes, c'est une institution publique créée en 1996 chargée de l'encouragement à la création d'entreprise, en collaboration avec la communauté bancaire dans le but de faciliter la réinsertion des jeunes chômeurs âgés entre 19 et 35 ans, en leur permettant d'investir dans le domaine de la micro entreprise ; et de favoriser ainsi la création et l'extension d'activité de production de biens et de services.

La durée de remboursement est de 05 ans avec un différé de paiement de 03 ans, ainsi, la structure de financement est dite triangulaire, elle est représentée comme suit :

- Participation de l'ANSEJ de 28 à 29% du cout du projet, sans intérêt et dont le remboursement de crédit bancaire.
- La banque jusqu'à 70% du cout du projet et à taux d'intérêt bonifié.
- Apport personnel pour le montant restant à compéter du cout total du projet (1à2%).

La bonification des taux d'intérêt sur les crédits consentis aux jeunes promoteurs est fixée selon le secteur d'activité : agriculture, hydraulique et pêche.

2-3-2- Le financement des activités soutenues par le FRNDA :

Ce dispositif de financements'inscrit dans le cadre du plan national de développement agricole (PNDA) dont la réalisation est soutenue par un financement de FRNDA.

2-3-3- Les crédits aux chômeurs promoteurs dispositif CNAC et ANGEM :

2-3-3-1-Les crédits CNAC :

La caisse nationale d'assurance chômage prend en charge le financement des projets présentés par les chômeurs allocataires de la CNAC âgés entre 35 ans et 50 ans ; leur durée peut aller jusqu'à 05 ans avec un différé de paiement de 03 ans

2-3-3-2-Les crédits ANGEM :

L'agence nationale pour la gestion du Microcrédit est créée en 2004 dans le but de financer les projets présentés par les chômeurs et des employer qui disposent d'un revenu faible, plus de 19ans et le montant de ce crédit est plafonné à 1 million de DA.

¹⁸ Mémoire universitaire « financement d'un crédit d'investissement » promotion 2019/2020

Chapitre 1 : aperçu général sur la banque et les crédits d'investissement.

Tableau comparatif : les crédits spéciaux et leur caractéristique :

Caractéristiques	ANSEJ	CNAC	ANGEM
1.. Age	18-20 ans	30-50 ans	Plus de 19 ans
2. Montant maximum	10 millions de DA	10 millions de DA	1 million de DA
3. Participation de la banque	70%	70%	70%
4. Prêt non rémunéré	>à 5 million 28% <à 5 million 29%	>à 5 million 28% < à 5 million 29%	29%
5. Taux d'intérêt pour la banque	0%	0%	0%
6. Mode acquisition	HT 01/01/2015 TTC	HT TTC	HT TTC
7. Apport personnel	>à 5million 2% < à 5 million 1%	>à 5 million 2% <à 5 millions 1%	1%
8. Durée de crédit	3 ans de différé, 5 ans de remboursement	3 ans de différé, 5 ans de remboursement	3 ans de différé, 5 ans de remboursement
9. Qualification	Diplômes, expérience, certificat de travail, carte d'artisan et registre de commerce	Diplômes, expérience, certificat de travail, carte d'artisan et registre de commerce	Diplômes, expérience, certificat de travail, carte d'artisan et registre de commerce
10. Les garanties à acquérir	Nantissement des équipements, gages de matériels roulant PDAME	Nantissement des équipements, gages de matériels roulant PDAME	Nantissement des équipements, gages de matériels roulant PDAME

2-4- Le crédit-bail (le leasing)¹⁹ :

Le leasing est une procédure de financement des investissements par lequel une banque, ou un établissement financier spécialisé, acquiert un bien mobilier ou immobilier pour le louer à une

¹⁹ Claude J. Simon, « les banques », Ed la découverte, 1994, P61.

Chapitre 1 : aperçu général sur la banque et les crédits d'investissement.

entreprise ou à un particulier, ces derniers ayant la faculté de le racheter en fin de contrat à un prix convenu (valeur résiduelle), ainsi, il procure à la banque la meilleure des suretés : celle de droit de propriété.

L'organisateur de financement du crédit-bail est désigné comme crédit bailleur (banque), et comme bénéficiaire de ce financement comme crédit preneur (client bénéficiaire).

Les conséquences pratiques de ce mode de financement particulier font que :

- L'entreprise bénéficiaire n'étant pas propriétaire du bien financé par crédit-bail tant qu'elle n'a pas levé l'option d'achat, ce dernier ne figure pas à l'actif de celle-ci
- L'entreprise bénéficiaire est néanmoins tenue de mentionner l'existence d'opération de crédit-bail dans les annexes de son bilan ainsi que dans la liste des engagements donnés
- Les redevances de crédit-bail sont déductibles fiscalement sur une durée différente des amortissements fiscaux du bien.

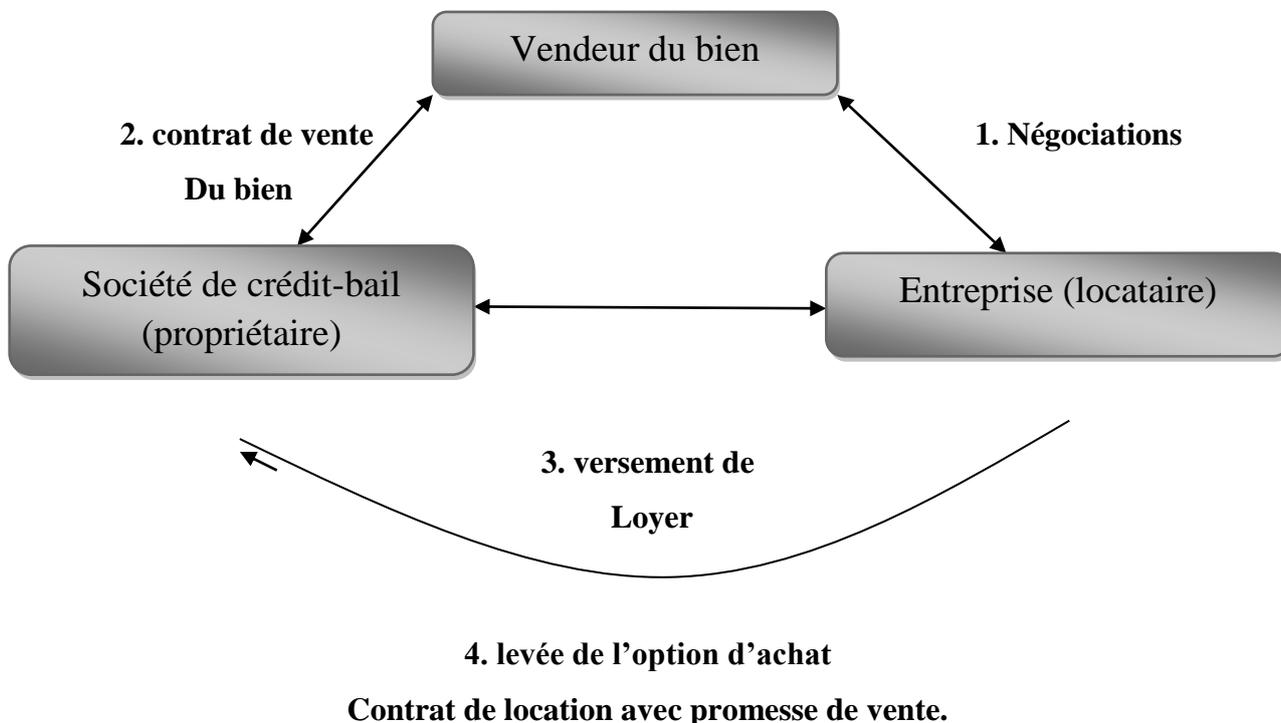
Chapitre 1 : aperçu général sur la banque et les crédits d'investissement.

2-4-1- Caractéristiques du crédit²⁰ :

Montant	Durée de la location	Echéance	Taux d'intérêt	Subvention
Le crédit peut atteindre 100% du cout des équipements à acquérir, plus souvent, une participation à hauteur de 20 à 30 % du coup globale est requise par le promoteur.	10 ans pour les moissonneuses-batteuses et 5 ans pour les autres équipements. On peut bénéficier d'un différé de 6mois à 1ans selon le type du projet.	En fonction du type d'activité et selon la périodicité convenue. Le remboursement peut être mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel.	Le taux appliqué est de 09% TTC l'an. (5% + 4% de bonification).	Une subvention de 25 à 40% est accordée par l'Etat aux clients financé par la BADR ; l'apport personnel est calculé à raison e 10% du cout du projet. L'apport est de l'ordre de 20 à 30% du cout lorsque le projet est réalisé sans intervention des pouvoirs publics.

²⁰<https://fr.m.wikipedia.org>,consulte le 12/08/2022

2-4-2-Le schéma représentant le mécanisme du crédit-bail :



2-4-3- le déroulement de l'opération de crédit-bail :

Le leasing fait intervenir le vendeur (fournisseur), l'utilisateur de bien (crédit preneur) et l'établissement de crédit (crédit bailleur) qui assure le financement

- D'abord, l'entreprise consacrée définit précisément le bien qu'elle désire avoir en sa disposition, et choisit le fournisseur.
- Ensuite, la même entreprise s'adresse à une société de leasing laquelle achète le bien au fournisseur.
- Enfin, la société de crédit-bail à laquelle appartient le bien, laisse usage à l'entreprise utilisatrice locataire, moyennant un paiement de loyer, l'entreprise locataire peut acheter le bien loué pour une valeur résiduelle.

2-4-4- Les formes de crédit-bail :

Il existe plusieurs types de leasing selon la nature du bien à financer, tel que :

2-4-4-1- Le crédit-bail mobilier : c'est une opération de location dans laquelle la société de crédit-bail sollicitée, achète un bien d'équipement ou un matériel d'outillage en vue de cette location, pour demeurer propriétaire du bien.

Chapitre 1 : aperçu général sur la banque et les crédits d'investissement.

2-4-4-2- Le crédit-bail immobilier : c'est une opération de location d'un bien immobilier à usage professionnel, acheté ou construit par une société de crédit-bail immobilier, celle-ci demeure propriétaire du bien.

Ceci dits, les biens concernés sont achetés ou construits par l'établissement de crédit-bail à la demande du client pour les lui louer ensuite.

2-4-4-3- Les crédits-bails pour fonds de commerce : l'établissement bancaire qui finance l'acquisition du droit au bail demeure le titulaire de la location des fonds de commerce.

2-5- Les crédits spécifiques à la BADR :

C'est des crédits qui sont émis par la BADR pour attirer plus de clientèle, dans lesquels on trouve : le crédit ETTAHADI et le crédit INVEST-VAN.

2-5-1- Le crédit d'investissement ETTAHADI ²¹:

Il s'agit d'un crédit destiné au financement des opérations d'investissement partiellement bonifié, et de mise en valeur des terres relevant de la propriété privée et du domaine privé de l'Etat.

Il est octroyé dans le cadre de la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage ou d'exploitation existantes sur les terres agricoles non exploitées. Cette opération cible la réalisation des projets d'investissement inclus dans le programme de mise en valeur dont les domaines concernés dont les suivants :

- Création, équipement et modernisation de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage
- Le renforcement des capacités de production déjà existantes mais insuffisamment mis en valeur.
- La transformation et la valorisation des produits agricoles d'élevage (crédit fédératif) à moyen terme et également la distribution et l'exploitation de produits agricoles et agroalimentaires.

En revanche, les intérêts sont pris en charge par le ministre de l'agriculture et du développement rural comme suit :

- Le taux d'intérêt est bonifié à 100% pendant les 05 premières années.

²¹<http://www.badrbanque.dz> consulte le 14/082022

Chapitre 1 : aperçu général sur la banque et les crédits d'investissement.

- Le taux d'intérêt à la charge du bénéficiaire est de 01% à partir de la 06eme jusqu'à la 07eme année.
- Le taux d'intérêt à la charge du bénéficiaire est de 3% à partir de la 8eme jusqu'à la 9eme année.
- Le bénéficiaire supporte l'intégralité du taux d'intérêt qui est de 5.5% à partir de la 10eme année ;
- Un apport personnel variant entre 10 à 20% du cout du projet ;
- Le montant prêté est de 1.000.000 jusqu'à 100.000.000 DA ;
- La durée de remboursement est entre 03 et 15 ans.

2-5-2- Le crédit INVEST-VAN :

Ce type de crédit est destiné à l'achat d'un véhicule utilitaire pour une quelconque activité commerciale relative au promoteur, ce véhicule ne doit pas dépasser 3.5T de catégorie B.

La banque finance 70% du montant du véhicule qui est limité à 1200.000,00 DA dont la durée va de 3 à 5ans avec un taux d'intérêt de 2.25% qui reste variable.

2-5-3- Le crédit habitat rural²² :

Est un crédit immobilier hypothécaire destinés aux particuliers et réservé exclusivement au financement du logement en zones rurales.

Bénéfice :

- Taux d'intérêt de 1% à 3% selon le revenu du demandeur.
- Apport personnel de 10% du cout du projet.
- Le montant est prêté est de 1.000.000 à 3.000.000 DA.
- Durée de remboursement jusqu'à 20ans selon l'âge du demandeur.

²²<https://www.badrbanque.dz>, consulte le 18/08/2022.

Section 03 : les risques et les garanties des crédits bancaires

3-1 Les risques²³ :

Le risque est la première contrainte qu'une banque rencontre lors de la distribution des crédits, vu que, en accordant ces derniers, la banque prend plusieurs types de risques qui sont déterminés soit par la qualité de l'emprunteur (insolvabilité), soit par l'évolution économique générale (risque de taux et de change), soit encore par la structure financière de la banque.

Le banquier doit étudier le risque avant de donner suite à l'accord de financement, et surtout lorsqu'un décalage entre les échéances des crédits octroyés et leurs remboursements apparaît, autrement dit, lorsque les emplois étant généralement supérieurs aux ressources ce qui peut mener à des situations très dangereuses et même d'empêcher d'assurer ses engagements envers ses déposants.

L'insolvabilité représente le principal risque, et pour se prémunir, les banques se fient davantage à l'efficacité des suretés réelles (hypothèque) ou personnelles (cautions) qu'à une analyse économique de la situation de l'emprunteur ; l'évolution économique générale peut créer d'autres types de risques pour la banque, il s'agit notamment du risque de taux. Soit par exemple une banque qui consent un crédit à moyen terme au taux de 13% ; si ultérieurement les taux montent, et que la banque est obligée par manque de liquidités de se refinancer sur le marché monétaire à un taux de 15%, sa marge devient alors négative de 2%. Le même type de risque existe sur les ressources, si les taux d'intérêt appliqués à la clientèle baissent, le taux de la ressource devient alors supérieur à celui des emplois

La structure financière de la banque détermine alors l'importance des risques taux et change qu'elle prend ; se pose là le problème de la transformation pour les banques qui ont des emplois (crédits accordés) à plus long terme que les ressources collectées. Compte tenu de la préférence pour la liquidité de la plupart des épargnants, cette transformation est inévitable ; la banque augmente son risque de taux, de plus, se crée un risque de liquidité au cas où les déposants demanderaient à retirer leurs fonds.

²³ Claude J. Simon, « les banques », Ed la découverte, 1994, P78, 79, 80

3-1-1 Le risque de taux :

C'est le risque lié à la variation de tous les taux d'intérêt qui résulte de la divergence entre l'évaluation des endettements ; des emplois de la banque (crédit) et les coûts de ces ressources (refinancement), dans ce cas, toutes les conventions de crédits sous forme CMT ou CLT stipule le remboursement à taux variable.

3-1-2 Le risque de taux de changes :

Il peut être défini comme étant la perte entraînée par la variation du cours des créances ou dettes libellées en devises, par rapport à la monnaie de référence de la banque²⁴.

Le risque de change résulte de la variation du taux de change de la monnaie nationale par rapport à la monnaie étrangère dans laquelle le prêt est libellé, ainsi, 3% du montant de l'investissement sera bloqué ce qui va assurer la variation de taux de change.

Ces risques provoquent un manque de liquidité à la banque, puis son insolvabilité c'est-à-dire son incapacité d'honorer ses engagements envers ses épargnants et de payer les charges d'exploitation.

3-1-3 Le risque de non remboursement :

C'est le risque majeur qu'encourt un banquier dans une opération de crédit car il signifie la perte de capitaux prêtés.

Ce risque est généralement réalisé lorsque la garantie est demandée et le débiteur s'avère défaillant, c'est donc le résultat de l'insolvabilité du débiteur qui devrait être analysé car il représente le risque le plus fréquent et dangereux pour le bailleur de fonds.

3-1-4 Le risque de fraude :

Il ne s'agit pas uniquement de fraudes initiées par le client mais aussi par le personnel irresponsable de la banque. Il peut revêtir plusieurs formes tels que les faux documents, malversation, plusieurs ou toutes autres formes de manœuvre malhonnête.

²⁴ Rouach, Michel, Nollet, Gérard « le contrôle de gestion bancaire et financière » Revue bancaire, Paris, 1993. P249

3-2 Les moyens de préventions contre les risques :

Il existe des moyens juridiques et des règles prudentielles pour permettre aux créanciers de se garantir contre les risques d'insolvabilité du débiteur. Parmi les règles prudentielles les plus significatives on trouve :

3-2-1- Ratio Cooke (ratio de couverture de risque)²⁵ :

Le ratio Cooke est un ratio de solvabilité bancaire visant à garantir un niveau minimum de capitaux propres, afin d'assurer la solidité financière des banques.

Il est l'indicateur propre aux entreprises segmentaires contrairement aux entreprises du secteur agricole. Il fixe la limite de l'encours pondéré des prêts accordés par un établissement financier en fonction des capitaux propres, il est en rapport de 8% au minimum entre les fonds propres d'une banque et le total des actifs pondérés par le risque de chaque actif.

$$\text{Ratio Cooke} = \text{fonds propres net} / \text{risque encouru pondérés} \geq 8\%$$

3-2-2- Ratio de division des risques²⁶ :

Ces règles permettent de situer le niveau d'engagement pris avec un bénéficiaire et ceux pris avec un groupe de bénéficiaires ayant dépassé un seuil maximum afin d'éviter toute concentrations de risque sur les clients ; le ratio de division de risque se décompose en deux rapports :

- Un rapport entre l'ensemble des risques encourus avec un même bénéficiaire, et le montant des fonds propres de la banque.
- Les risques encourus sur un même bénéficiaire ne peuvent excéder 25% des fonds propres nets.

²⁵www.Wikipédia.com consulter le 20/082022

²⁶ www.mémoireonline.com

3-3 Les garanties exigées par la banque :

La banque exige deux types de garanties :

3-3-1-Les garanties personnelles :

Sont le résultat de l'engagement d'une autre personne aux côtés du débiteur, on en trouve sous plusieurs formes dont on distingue :

3-3-1-1- Le cautionnement :

D'après le code civil, un cautionnement signifie un contrat par lequel une personne garantie l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire cette obligation si le débiteur n'est pas lui-même satisfait.

Le cautionnement a deux formes, on distingue le cautionnement simple et le solidaire :

➤ Le cautionnement simple :

Il donne droit au bénéficiaire de discussion qui peut exiger du créancier la poursuite du débiteur avant de faire jouer le cautionnement et à celui de division au cas où il y aurait plusieurs cautions chacune ne serait engagée que pour sa part.

➤ Le cautionnement solidaire:

La caution peut être actionnée en paiement en même temps que le débiteur principal ; Lorsque plusieurs personnes sont cautions solidaires, elles garantissent ensemble le créancier et chacune est engagée pour le tout. En cas de solidarité, la caution ne peut donc pas invoquer les bénéfices de discussion ou de division.

3-3-1-2 L'aval²⁷ :

Il désigne un engagement personnel donné par un tiers au profit d'un des signataires d'un effet de commerce à concurrence d'un montant qui est habituellement de la totalité de la somme due.

²⁷ <https://www.dictionnaire-juridique.com>

3-3-2- Les garanties réelles :

La garantie réelle est un moyen par lequel le débiteur confie quelques biens en garantie du paiement. Le débiteur affecte un élément déterminé de son patrimoine mobilier au bénéfice d'un créancier jusqu'au remboursement de ce dernier. On trouve plusieurs types de garanties réelles :

3-3-2-1 l'hypothèque :

C'est l'acte par lequel le débiteur accorde au créancier un droit sur un immeuble sans dessaisissement et avec publicité. Elle peut être légale, conventionnelle ou judiciaire.

- Hypothèque légale : elle est prévue par la loi par exemple le trésor public pour le recouvrement des impôts
- Hypothèque conventionnelle : elle est inscrite à la suite de la signature d'un contrat par exemple un contrat de prêt pour acquérir un immeuble
- Hypothèque judiciaire : elle résulte d'un jugement par exemple un créancier inquiet voudrait conforter sa créance en vue de la situation préoccupante du débiteur.

3-2-2-2 Le nantissement :

Est une sûreté réelle mobilière qui porte sur un bien incorporel et corporel, un fonds de commerce par exemple, et qui s'agit d'une garantie pour le créancier qui obtient un droit sur le bien de son débiteur. Les formes les plus courantes de cette garantie sont utilisées dans les opérations de crédits aux particuliers concernant les titres, les contrats d'assurances vie...etc.

3-3-2-3-Le droit de rétention :

Le droit de rétention est la possibilité donnée au créancier de retenir un bien corporel du débiteur tant qu'il n'a pas été payé

3-3-2-4-Le gage:

Le gage est l'acte par lequel le débiteur remet au créancier un bien meuble corporel en garantie de sa créance. Le gage peut avoir lieu avec ou sans dépossession :

- Gage avec dépossession : le débiteur est démuné du bien objet de la garantie.

Chapitre 1 : aperçu général sur la banque et les crédits d'investissement.

- Gage sans dépossession : le créancier reçoit un titre reconnaissant sa garantie et l'acte fait l'objet d'une publicité.

3-3-2-5-Les privilèges :

C'est un droit que la qualité de la créance donne à un créancier d'être préféré aux autres créanciers, même l'hypothécaire. Cette priorité permet au titulaire de disposer d'une garantie sur une partie ou sur la totalité du patrimoine du débiteur.

Conclusion :

L'investissement est l'un des éléments vitaux de l'entreprise et les crédits ont plusieurs formes, par la suite, le banquier joue un rôle important en les accordant. Dans ce chapitre, nous avons cités les différentes formes de crédits d'investissement, ces crédits sont destinés au financement des équipements qui génèrent par leur fonctionnement les fonds nécessaires au remboursement de l'emprunt.

Avant d'accorder ces crédits le banquier doit examiner minutieusement le bien fondé du besoin de l'entreprise à cause de leurs durées et l'importance des montants et afin d'assurer une bonne fin à son engagement dans le projet.

Chapitre II : L'étude générale d'un projet d'investissement

Les crédits d'investissement sont des crédits à long et moyen terme destinés généralement au financement des projets neufs, d'extension, de renouvellement d'équipements, de modernisation ou de valorisation d'un potentiel de production existant.

Il s'agit en effet, de mettre à la disposition des clients des montants, dont le remboursement sera assuré par le résultat dégagé sur plusieurs années.

Par conséquent le risque inhérent à ce type de crédit est d'autant plus important que l'échéance du crédit soit lointaine.

Le banquier a pour mission d'assurer du remboursement du crédit à terme, et cela se fait par la présence d'une bonne analyse financière du projet d'investissement.

- A ce titre dans la première section on expliquera tous les documents nécessaires que le dossier d'investissement doit avoir ;
- Dans la deuxième section on expliquera toutes les étapes d'une analyse financière afin d'assurer une rentabilité du projet d'investissement.

Section 01 : montage d'un dossier d'un crédit d'investissement

Pour avoir les éléments nécessaires à l'analyse d'une demande de crédit, le banquier exige la constitution d'un dossier de crédit contenant toutes les informations jugées utiles, ce dernier renseigne le banquier sur le volet juridique, administratif, financier et économique de sa relation sollicitant le crédit.

Les documents exigés pour la constitution d'un dossier de crédit d'investissement peuvent varier selon la nature de l'investissement projeté et l'ancienneté de la relation Banque - Client. Cependant, une liste de documents est commune pour tous les types d'investissement. Le banquier a le droit d'exiger à son client tout document jugé utile et nécessaire pour l'étude de la demande de crédit présentée par le client.

1-1 Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement : ¹

Le dossier de crédit de la clientèle doit être constamment tenu à jour, l'ensemble des renseignements, pièces et documents relatifs à l'affaire tels que les bilans, tableaux de comptes de résultats, les attestations fiscales et parafiscales, les comptes rendus de visite, le dossier immobilier...etc. ainsi, on distingue les pièces suivantes :

1-1-1 Demande écrite de l'entreprise :

Il s'agit d'une demande de crédit adressée au banquier ayant pour objet la sollicitation d'un crédit d'investissement ; Celle-ci doit remplir les conditions suivantes :

1-1-1-1-Conditions de forme :

La demande doit contenir un en-tête contenant toutes les références de l'entreprise (Dénomination et siège social, N° de téléphone...) Accompagnées d'une signature apposée par une personne habilitée de le faire (généralement, c'est le gérant) et du cachet de l'entreprise.

¹ Farouk BOUYACOUB, « l'entreprise et le financement bancaire », Casbah édition, page 131.

1-1-1-2-Conditions de fond :

La demande de crédit doit préciser la nature des concours sollicités, leur montant et leurs objets. Elle doit être cachetée et signée par le ou les personnes dûment autorisées à engager l'entreprise en matière de crédit.

Remarque : Les documents déjà cités constituent le dossier de crédit standard qu'il y a lieu d'exiger. Cependant, ce dossier devra être modulé dans la mesure où le promoteur est déjà client de la banque, et que certains documents ont été déjà versés.

1-1-2 Documents administratifs et juridiques :²

- Une copie certifiée conforme de la déclaration d'investissement enregistrée auprès de l'ANDI (Agence Nationale du Développement de l'Investissement) pour le secteur privé ;
- Une copie de la décision d'octroi d'avantages fiscaux et parafiscaux de l'ANDI éventuellement ;
- Une copie certifiée conforme des statuts pour les personnes morales ;
- Un acte de propriété ou bail de location du terrain et/ou des locaux utilisés pour l'activité de l'entreprise ;
- Demande de crédit signé par une personne habilitée ;
- Procès-verbal (PV) de délibération désignant la nomination du gérant ;
- Copie dûment légalisée du registre de commerce ou tous autres documents justifiant l'autorisation d'exercice de l'activité projetés ou exercée (agrément, autorisation d'exploitation, carte fellah, carte d'artisan, etc.) ;
- Copie dûment légalisée des annonces au BOAL (Bulletin Officiel des Annonces Légales).

² Farouk BOUYACOUB, « l'entreprise et le financement bancaire », Casbah édition, page 131.

1-1-3 Les documents comptables, fiscaux et parafiscaux :³

- Bilan et Tableau de Compte de Résultat (TCR) des trois (03) derniers exercices ;
- Extrait de rôle apuré ;
- Carte d'immatriculation fiscale ;
- Attestation de mise à jour CNAS et CASNOS ;
- Rapport du commissaire aux comptes pour les entreprises concernées ;
- Bilan et TCR prévisionnels ;
- Plan de financement et/ou de trésorerie ;
- Situations fiscales et parafiscales récentes ou échéanciers éventuels ;
- Les trois derniers bilans définitifs et TCR des exercices clos, y compris leurs annexes réglementaires, signés par une personne habilitée pour les entreprises en activité ;
- Les bilans et TCR prévisionnels établis sur une durée de cinq (5) ans ;
- Pièces fiscales et parafiscales apurées et datant de moins de trois (3) mois pour les entreprises en activité, et déclaration d'existence pour les entreprises n'ayant pas encore exercé.

1-1-4 Les documents économiques et financiers :

- Etude technico-économique (en particulier pour les demandes d'investissements) ;
- Facture pro forma, devis, contrats des équipements à acquérir ;
- Plan de charges, carnet de commandes, contrats, conventions...etc.
- Factures pro formas et/ou contrat commercial récents pour les équipements à acheter localement ou à importer ;
- Etat descriptif et estimatif des travaux de génie civil et bâtiments réalisés et restant à réaliser, établi par un bureau d'architecture agréé ;
- Tout justificatif des dépenses déjà réalisés dans le cadre du projet.

³ BELLAL, Djamel. « Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaires », E.S.B, B.S.B, 9ème promotion, 2006. P. 115.

1-1-5 Documents techniques :⁴

- Permis de construire en cours de validité ;
- Plan de masse et de situation du projet à réaliser ;
- Plan d'architecture et charpente ;
- Etude géologique du site et autorisation de concession délivrée par l'autorité compétente pour les projets de carrières ;
- Etude et analyse de la qualité du gisement pour les projets de production des matériaux de construction et autres.

1-2 Etude de la faisabilité d'un projet d'investissement :

C'est une phase de l'étude qui permet d'analyser si le projet perdure, et dans quelle condition, compte tenu des normes et des contraintes qui lui sont imposées et à partir des études techniques et économiques déjà réalisées, cette étude se fera selon les étapes suivantes :

1-2-1 Une étude technico-économique :⁵

L'étude technico-économique porte sur l'analyse de viabilité du projet une fois que le banquier rassemble les différents documents concernant le client et son projet, cette étude est la première étape de l'analyse du dossier d'investissement.

Elle comporte les moyens permettant la collecte d'information qui permettent au banquier de mieux s'informer sur le demandeur du crédit (sa situation actuelle, ses antécédents ainsi que son environnement en général) et une présentation du projet avec ses différents aspects ; et parmi les moyens permettant la collecte d'information, on distingue :

1-2-1-1- L'entretien avec le client :

Après la réception du dossier du crédit, le banquier peut demander un entretien avec le client pour voir la nature de ses relations avec l'établissement de crédit.

L'entretien permet au banquier d'avoir une idée plus claire sur le projet à financer, se renseigner plus sur la stratégie envisagée par le client sollicitant le crédit et de son activité principale.

⁴ BELLAL Djamel. Op, Cit. p. 115.

⁵ Farouk BOUYACOUB, « l'entreprise et le financement bancaire », Casbah édition, page 139.

Le banquier en se basant sur son expérience dans le domaine, peut fixer la moralité du client, son expérience de gestion, ses performances et ses espérances.

1-2-1-2- La consultation du service renseignements commerciaux :

Pour avoir des informations plus précises sur le client, le banquier peut s'adresser au service des renseignements commerciaux de la banque, qui est chargé de la collecte des informations sur les entreprises de la **localité**.

1-2-1-3- Consultation des fichiers de la banque d'Algérie :

La Banque d'Algérie a mis à la disposition des établissements financiers des fichiers centraux chargés de la collecte des informations relatives aux clients.

Le banquier a l'obligation d'informer la Banque d'Algérie de sa clientèle, et en cas de nécessité, il peut consulter les fichiers centraux pour avoir les informations désirées sur son client, ces fichiers sont respectivement :

a- La centrale des impayés :

Elle gère les incidents de paiement de chaque contractant s'agissant de paiement par chèque ou de remboursement des échéances de crédit ; le banquier est tenu de consulter cette centrale afin de connaître les incidents enregistrés par le client et qui sont ;

- Une interdiction de chéquier : la Banque d'Algérie va interdire d'émettre des chèquiers à tous les clients qui émettront des chèques sans provisions.
- L'avis à tiers détenteur (ATD) : c'est une demande faite par les autorités fiscales ou des inspections et qui consiste à bloquer le compte du client n'ayant pas payé sa contribution.
- La saisie arrêt ; procédure qui permet à un créancier de faire une saisie des comptes bancaires de son débiteur par un huissier de justice, et d'obtenir le paiement des sommes qui lui sont dues.

b- La centrale des risques :

Elle recueille auprès de toutes les banques résidentes en Algérie toutes les informations concernant les crédits déjà octroyés (nom du bénéficiaire, nature et montant du crédit et les garanties prises par la banque).

c- La centrale des bilans :

C'est la source d'information comptable et financière sur toutes les entreprises ayant déjà bénéficié d'un concours bancaire auprès d'un établissement financier.

Le banquier terminera son enquête avec une visite sur site pour apprécier l'authenticité des informations communiquées par le client (patrimoine de l'entreprise, état des installations, l'approvisionnement et le stock... etc.)

1-2-1-4- Consultation des services de renseignements juridiques :

a- La consultation des services des hypothèques :

A titre de garantie, le client peut proposer au banquier des biens immeubles. Le banquier doit donc s'adresser aux services des hypothèques pour s'assurer que les biens proposés en garantie n'ont pas été préalablement hypothéqués, il est délivré à cet effet un certificat négatif.

Dès que le client procède à l'hypothèque du bien en faveur de la banque, le banquier doit aussi vérifier l'existence de cette hypothèque dans les registres des services des hypothèques.

b- La consultation du greffe du tribunal :

Ainsi qu'à titre de garantie, le banquier doit consulter le greffe du tribunal pour s'assurer que les biens proposés par le client en garantie n'ont pas été préalablement donnés à d'autres créanciers.

c- La visite sur le site :

Pour vérifier que les informations fournies par le client sont proches de la réalité, le banquier doit effectuer une visite des locaux du promoteur.

d- L'étude de la dimension historique et culturelle de l'entreprise :

L'histoire de l'entreprise peut éclairer le banquier sur la culture de l'entreprise, la motivation et l'impact des décisions marquantes prises par ses dirigeants.

Avoir une idée sur le passé de l'entreprise permet également au banquier d'apprécier l'évolution de celle-ci dans le temps. Il pourra s'intéresser notamment à la date et le contexte de sa création, aux modifications de sa forme juridique, et l'histoire et le portrait de ses hommes.

1-2-2 L'analyse de marché :⁶

Un marché est un système d'échanges commerciaux ou financiers. Concrètement, ce sont des individus ou des organisations susceptibles d'acheter un type de produit ou de service.

Formaliser son étude de marché, c'est consigner par écrit les grandes lignes du projet et ses points forts pour ainsi préparer un argumentaire de vente. C'est aussi à faire la présentation de son produit ou de son service de manière soit disant pertinente.

Une étude de marché consiste à collecter le plus d'information possible et cela est faisable à l'aide de deux étapes : l'étude qualitative et l'étude quantitative.

1-2-3 L'analyse technique :⁷

La viabilité d'un projet dépend dans une large mesure de l'analyse technique, qui portera sur les volets suivants :

1-2-3-1- Le processus et moyens de production :

Le banquier doit vérifier que le processus de fabrication retenu est le choix optimal pour atteindre les résultats attendus.

Les moyens de productions choisis doivent être compatibles avec le processus retenu, le choix de ces moyens doit répondre à une analyse des conditions ultérieures de fonctionnement pour leur assurer une bonne exploitation.

⁶ Elizabeth Vinay : Réalisez votre étude de marché avec succès ; Edition d'Organisation ; 2013 ; P 13, 22, 24.

⁷ LASARY : Evaluation et financement de projet ; la collection de l'étudiant ; Edition Dar El Othmania, Alger.2007. P.32

1-2-3-2- Les besoins de l'entreprise :

Le processus de production étant choisi exige que les techniciens ont à déterminer de manière précise les besoins de l'entreprise, tant pour la période d'investissement (bâtiment et matériel divers) que pour celle de l'exploitation (matières premières, eau, énergie et main-d'œuvre,).

1-2-3-3- La localisation de l'unité de production :

L'implantation de l'unité de production aura une incidence plus ou moins grande sur le projet, selon la nature de l'activité projetée. L'implantation devra être choisie de manière à faciliter au maximum l'exploitation de l'entreprise.

Le projet contribue à la diminution du coût de revient du produit. Ce qui permet à l'entreprise de pratiquer des prix concurrentiels et gagner d'avantage d'autres parts du marché.

1-2-4 L'analyse commerciale :⁸

En effet, la connaissance du marché pour l'entreprise consiste plus à produire ce qui peut être vendu qu'à vendre ce qui est produit.

Les éléments qualitatifs, sur lesquels portera l'analyse commerciale du banquier ont été définis par « quatre (04) P » à savoir :

1-2-4-1- Le produit (Product) :

L'analyse du banquier à propos du produit doit être faite avec prudence ; une analyse relevant des techniques du marketing qui fait appel à l'information, à la logique ainsi qu'à l'observation. Il importera au banquier de s'intéresser dans ce cadre :

- A la quantité de production envisagée par l'entreprise, à sa nature, à son type, à ses différentes particularités technologiques ainsi qu'aux caractéristiques de cette dernière
- Aux différents besoins auxquels la production devrait répondre ;
- Aux éventuels substituts de celle-ci ;
- Au niveau d'actualité et d'innovation qui caractérise le produit envisagé (lancement, croissance, maturité ou alors déclin) ;
- A la gamme de production du produit envisagé.

⁸ D. BELLAL, Mémoire de fin de cycle, Brevet Supérieur de Banque ; Caractéristique et modalités d'octroi d'un crédit bancaire ; 2006 ; P 116-117.

1-2-4-2- Le prix (Price) :

En matière de prix, il faudra s'intéresser :

- A la compétitivité des prix pratiqués par l'entreprise ;
- A l'existence de contrainte réglementaire en matière de prix et en matière de concurrence ;
- A la politique de vente choisie par l'entreprise.

1-2-4-3- La distribution (Place) :

Il est important au banquier de penser et de se pencher sur les points suivants :

- Au mode de distribution ;
- Au réseau de distribution ;
- A l'efficacité de la force de vente ;
- Aux performances de service après-vente.

1-2-4-4- La communication (Promotion) :

- Voir la politique de l'entreprise en matière de communication ;
- Penser aux différents types de supports publicitaires.
- Observer le niveau des charges de la promotion par rapport à ceux de la concurrence.

1-2-5 Analyse technique : Les études techniques portent sur :

- Le processus de production ;
- Les moyens de production ;
- Les besoins de l'entreprise ;
- Le délai de réalisation.

1-2-5-1- Processus de production :

Les techniciens de l'entreprise peuvent choisir entre plusieurs procédés de fabrication possibles pour atteindre le résultat souhaité. L'évaluateur devra s'assurer que le procédé adopté répondra aux conditions requises pour l'investissement c'est-à-dire qu'il faut s'interroger sur l'outil le mieux adapté à la fabrication et qui répond aux spécificités du produit envisagé.

1-2-5-2- Les moyens de production :

L'entreprise a besoin de moyens de production pour pouvoir réaliser les biens et les services qui permettront sa survie et son développement. Le banquier devra donc analyser ces moyens en cherchant à trouver des réponses aux questions suivantes :

- Quelles sont les immobilisations réellement productives ?
- Quelle est la durée de vie des équipements utilisés ?
- Est-ce que ces équipements sont en parfait état de marche ?
- Est-ce que les matières premières sont facilement renouvelables ?

1-2-5-3- Les besoins de l'entreprise :

Après avoir opté pour un processus de fabrication et défini les caractéristiques des moyens de production, le banquier devra déterminer de manière précise les besoins de l'entreprise, tant pour la période d'investissement (bâtiments, matériels divers...etc.) que pour celle de l'exploitation (matières premières, eau, énergie...etc.) et ce, dans le but d'avoir une idée précise du coût de démarrage, d'extension et du fonctionnement de l'entreprise.

1-2-5-4- Délai de réalisation :

L'étude technico-économique comporte un calendrier de réalisation du projet qui fait ressortir la date de lancement des travaux, la date d'acquisition des matériels, la date du début de montage, la durée de la période des essais et la date d'entrée en production ; Le banquier donc doit s'assurer que le planning de réalisation est réalisable et **concevable**

1-2-5-5- Analyse des coûts :

L'analyse des coûts consiste à vérifier la validité de tous les coûts qui concernent le projet, qu'ils s'agissent de ceux liés à l'investissement ou ceux de l'exploitation. Elle doit être transparente (vérifier que toutes les données fournies par le client sont crédibles et aucun coût ne doit être omis).

Après l'analyse de tous ces éléments, le banquier doit aboutir à une conclusion, si le projet n'est pas viable, il arrête son analyse sans passer à l'étude de la rentabilité, et si le projet est viable, il passe donc à l'analyse de la rentabilité.

1-3 La décision finale :

Le banquier doit prendre une décision finale, soit un accord ou un refus ; cette décision est d'une importance capitale c'est pourquoi elle n'est prise qu'après une longue étude et qu'après une collecte de plusieurs avis de plusieurs niveaux :

1-3-1 Au niveau de l'agence :

Le comité de crédit de l'agence est constitué de chef de service crédit, de directeur adjoint et du directeur de l'agence.

Dans la limite de leurs pouvoirs, ils ne peuvent pas prendre une décision finale, reste à dire que l'avis de ce comité est le plus important, vu la relation directe avec son client.

1-3-2 Au niveau du groupe régional d'exploitation :

Après avoir été reçu, le dossier du crédit fera l'objet d'une seconde étude par un chargé d'étude, qui appréciera l'avis émis par le comité de l'agence ; la décision est ensuite prise par le comité de crédit GRE composé du directeur du GRE, des sous-directeurs et du représentant du département de crédit.

Si le comité n'arrive pas à prendre sa décision, le dossier est envoyé vers la direction financière des petites et moyennes entreprises ou la direction financière des grandes entreprises pour détermination et prise de décision finale. Ainsi, chaque comité de crédit, quelle que soit la structure doit établir un Procès Verbal.

L'autorisation d'engagement établi par le dernier comité, mentionnera la forme, le montant, les échéances et les garanties, et sans cet engagement le crédit ne peut être octroyé.

Section 02 : L'étude de la rentabilité du projet d'investissement

L'étude de la rentabilité a pour but de s'assurer que le projet est rentable et qu'il est le meilleur parmi les éventuelles opportunités de l'investissement (Placement bancaire, plusieurs projets, spéculations...etc.) et que les conditions de crédit proposés n'affectent pas la rentabilité du projet et donc le remboursement de l'emprunt bancaire.

2.1 Étude de la rentabilité du projet d'investissement :

La rentabilité d'un investissement permet à un agent économique d'apprécier si le capital investi procure les ressources nécessaires à la rémunération et au remboursement du capital utilisé.

L'analyse financière d'un projet s'établit donc en deux phases :

Donc Pour effectuer cette analyse, il Ya lieu de suivre les étapes suivantes :

- **Traitement des documents comptables**
 - Le compte de résultat.
 - Bilan comptable prévisionnel
 - Analyse des paramètres financiers de l'entreprise
 - Les ratios.
- **Analyse de la rentabilité du projet d'investissement**
 - La capacité d'autofinancement CAF.
 - Tableau des flux de trésorerie (emploi /ressources).
 - La valeur actuelle nette

2.1.1 Traitement des documents comptables

2.1.1.1 le compte du résultat⁹:

Le compte de résultat a pour vocation d'informer sur les performances réalisées par une entreprise. En se focalisant sur ses variations de patrimoine (gains et pertes), il permet de dégager son résultat net (bénéfice ou déficit)

⁹ L'Ingénierie financière KAMEL EDDINE BOUATOUATA économiste et financier 2006

Chapitre II : L'étude générale d'un projet d'investissement

Le compte de résultat regroupe sur un an l'ensemble des produits et des charges de l'entreprise.

Si les revenus sont supérieurs aux charges l'entreprise est bénéficiaire. et si les produits sont inférieurs aux charges dans ce cas l'entreprise est déficitaire.

Le tableau des comptes de résultats prévisionnel permet de déterminer les soldes de gestion prévisionnels et aussi la Capacité d'auto financement.

Il se décompose par :

A. Le résultat d'exploitation : qui retrace l'activité courante de l'entreprise. C'est la différence entre les produits et les charges d'exploitation.

La valeur ajoutée (VA) = A – B

A : produits

B : charges

C'est une expression de la valeur qu'ajoute l'entreprise aux consommations qu'elle se procure auprès d'agents économiques qui lui sont extérieurs.

L'excédent brut d'exploitation (EBE) = VA + subventions d'exploitation - impôts et taxes - charges de personnel

b. L'excédent brut d'exploitation :

Il correspond au flux de trésorerie que pourra générer l'exploitation courante de l'entreprise lorsque tous les produits correspondants auront été encaissés et lorsque toutes les charges

correspondantes auront été payées. (L'excédent brut d'exploitation est une mesure de la rentabilité de l'entreprise.)

c. Le résultat financier : c'est la différence entre les produits et les charges financières.

Dans le cas d'une entreprise endettée, les charges financières d'intérêts sont lourdes et le résultat financier sera très souvent négatif. Une entreprise qui a des excédents de trésorerie qui rapportent dégage des revenus qui apparaîtront dans ses produits financiers.

d. Le résultat exceptionnel : retrace le cas échéant, les opérations qui ne relèvent ni de l'exploitation, ni du financier, par exemple la cession d'une immobilisation corporelle (immeuble, machine...).

Le bénéfice (ou la perte) du compte de résultat, qui est le (ou la) même que celui (ou celle) figurant dans le Résultat de l'exercice au bilan, est appelé le résultat net en analyse financière. Il reprend la totalité des produits de l'année à laquelle est soustraite la totalité des charges de l'année.

2.1.1.2. Bilan comptable prévisionnel ¹⁰:

Un bilan prévisionnel permet de déterminer la future situation financière d'une société. Un bilan prévisionnel peut être imposé par la loi, comme pour les grandes entreprises, ou nécessaire pour obtenir un financement.

Il se décompose de deux côtés ; Coté actif (emploi) et coté passif (ressources)

a. L'actif :

-L'actif non circulant : c'est l'actif immobilisé il regroupe tous les actifs détenus sur une longue échéance comprenant les actifs immobilisés corporels, incorporels et financiers et également tous les autres actifs non courants.

¹⁰ Cours ummto de « comptabilité générale », promotion 2018/2019

-L'actif circulant : ces des actifs détenus par l'entreprise et destinés à ne pas y rester durablement, c'est-à-dire pendant moins d'un cycle d'activité, il se trouve dans la partie basse du bilan et Il regroupe principalement (les stocks les créances)

b. Passif :

-Les capitaux propres : correspondent au montant que les propriétaires ont investi directement et l'accumulation des revenus gagnés par l'entreprise qui ont été réinvestis dans celle-ci depuis sa création.

-Passif non circulant : Le passif non courant (souvent appelé le passif à long terme) regroupe l'ensemble des sommes à payer au cours des prochaines années, on trouve des emprunts à long moyen terme

- Passif circulant :

Correspond à l'ensemble des dettes de l'entreprise à court terme, c'est-à-dire à l'issue d'une période inférieure à 12 mois. Il est principalement constitué des dettes non financières (des dettes fournisseurs, fiscales et sociales).

2.1.1.3 L'Analyse des paramètres financiers de l'entreprise :¹¹

Dans l'analyse des paramètres financiers on trouve des indicateurs financiers comme :

- Besoin de fond de roulement
- Le fond de roulement
- La trésorerie nette

a. Le besoin de fond de roulement : c'est la mesure des ressources financières qu'une entreprise doit mettre en œuvre pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements et aux encaissements liés à son activité

b. Le fond de roulement : est la somme de l'encaisse et des autres actifs courants dont dispose une entreprise

¹¹ [Http //www.](http://www.) Mémoire de fin d'étude ummto « financement d'un projet d'investissement Par une banque étrangère : Cas de la NATIXIS, Agence 151 Tizi-Ouzou » promotion 2015

Chapitre II : L'étude générale d'un projet d'investissement

c. **La trésorerie nette** : elle représente les disponibilités de l'entreprise, autrement dit, c'est la différence entre le fond de roulement de l'entreprise et son besoin.

d. **Le calcul de indicateurs financières** :

Les Indicateurs financières	Mode de calcul
Fond de roulement	(Capitaux permanent - actif immobilisé)
Le besoin de fond de roulement	(Actif Circulant – Passif Circulant)
Trésorerie nette	(Fond de roulement – besoin de fond de roulement)

Les ratios de rentabilité correspondent à un ensemble d'indicateurs financiers et économiques qui cherchent à déterminer si l'entreprise est rentable ou non.

Désignations	Type de ratios	Définition des ratios	Mode de Calcul
RATIOS DE SOLVABILITE	financement interne	Le ratio d'indépendance financière sert à analyser l'équilibre financier d'une entreprise.	Σ dettes/TA
	d'autonomie financière	ce ratio mesure le volume de financements internes par rapport aux financements totaux	FP/TP
	d'endettement à MLT	un outil de mesure du niveau d'endettement d'une entreprise, par rapport à ses actifs.	FP/ DLMT
	solvabilité générale	permet d'estimer la capacité de remboursement à terme d'une entreprise	TA/Σ dettes

RATIOS DE LIQUIDITE	Liquidité générale	Ce ratio indique si l'entreprise possède un actif à court terme suffisant pour couvrir son passif à court terme.	AC/DCT
	Liquidité réduite	mesure la capacité d'une entreprise à faire face à ses passifs (dettes) à court terme avec ses actifs les plus liquides.	VD/DCT

2.1.2 Analyse de la rentabilité du projet d'investissement

2.1.2.1 La capacité d'autofinancement CAF :¹²

La capacité d'autofinancement est un terme comptable qui désigne la somme du bénéfice net et de ce qu'on appelle les « charges non décaissées ». La CAF est utilisée pour investir, rembourser des emprunts ou bien épargner dans l'entreprise, ou encore verser des dividendes aux actionnaires.

Elle se calcule comme suit :

$$\text{CAF} = \text{Résultat net} + \text{DOTATIONS AU AMORTISSEMENT}$$

2.1.2.2. Tableau des flux de trésorerie (emploi /ressources) ¹³:

C'est un document essentiel pour mettre en œuvre ou comprendre la gestion financière d'une entreprise car il retrace l'ensemble des origines et utilisations de trésorerie d'une période.

¹² Mémoire de fin d'étude « financement d'un crédit d'investissement », ummto, promotion 2007

¹³ L'Ingénierie financière KAMEL EDDINE BOUATOUATA économiste et financier 2006

Chapitre II : L'étude générale d'un projet d'investissement

Il retrace l'ensemble des flux de trésorerie, encaissements et décaissements, d'une période donnée.

Mode de calcul des flux net de trésorerie	$(\sum \text{encaissement} - \sum \text{décaissement})$
---	---

2.1.2.3 La Valeur actuelle nette (VAN) ¹⁴:

C'est une mesure de la rentabilité d'un investissement calculée comme la somme des flux de trésorerie engendrés par cette opération, chacun étant actualisé de façon à réduire son importance dans cette somme à mesure de son éloignement dans le temps.

a. Les avantages de la VAN :

- La V.A.N est aussi un critère de rejet (tout projet qui affiche une V.A.N négative est rejeté) et un critère de sélection (entre deux projets concurrents, on retiendra Celui qui possédera la V.A.N supérieure).
- La V.A.N prend en compte le coût des ressources et les flux sont pris en considération sur toute la durée de l'investissement.

b. L'inconvénient de la VAN :

La V.A.N ne peut être utilisée comme critère de choix entre des investissements concurrents que si la taille (fonds initiaux) et la durée de vie des investissements à comparer sont identiques.

On peut donc conclure que le crédit d'investissement ne sera accepté de la part du banquier seulement si le projet d'investissement contient ces critères de rentabilité (la présence de tous les documents comptables avec la réalisation d'une valeur actuelle nette positive et importante)

¹⁴ Analyse bancaire de l'entreprise ERICKMANCHON6emEdition

CONCLUSION :

Dans ce chapitre, nous avons présenté deux importantes démarches à savoir le montage d'un dossier de crédit et l'étude de la rentabilité du projet.

Toute évaluation d'un dossier de crédit d'investissement doit se faire sur la base d'une documentation fournie par le client et qui contient une panoplie d'informations comptables, financières et économiques, etc.

Cette dernière doit se dérouler en deux étapes : une étude de la viabilité du projet et une autre de sa rentabilité.

Ces deux études sont indissociables, l'une assure que le projet est techniquement viable et réalisable, l'autre affirme que l'affaire est financièrement rentable.

A travers ces deux études, le banquier doit être en mesure de déceler les points forts et les points faibles de l'affaire. Il pourra ainsi prendre une décision en fonction du risque encouru ; il déterminera les besoins de l'entreprise et mettra en place la structure de financement la plus adéquate, et ce, afin d'assurer une bonne issue au crédit.

Dans le système bancaire algérien, le banquier porte le titre d'un commercial et non d'un conseiller, c'est pour cela qu'il devrait s'intéresser à la situation de l'entreprise si elle est et sera rentable pour faire face au remboursement du crédit.

Introduction :

La banque est désormais associée, comme partie prenante dans l'analyse, l'évaluation et le financement des projets d'investissement dans lesquels elle engage ses propres ressources.

L'évaluation de projet constitue un instrument précieux qui permet à la banque d'apprécier la rationalité d'une opération d'investissement au plan de sa rentabilité économique, et d'évaluer les risques et les garanties qui lui sont liés.

Afin de mettre en pratique notre étude théorique sur la gestion du risque dans l'octroi d'un crédit d'investissement, nous avons effectué une étude personnelle à l'aide des techniques d'analyses et d'évaluations bancaire au niveau de la banque BADR de Tizi-Ouzou agence 580.

Au cours de notre stage, nous avons étudié la faisabilité et la rentabilité d'un projet d'investissement, tout en tenant compte des documents représentés par le client pour permettre à la banque de prendre la décision d'octroi ou de refus du crédit pour le financement de cet investissement et la gestion de son risque. Cette étude représente un apport important pour notre travail de recherche et notre formation.

A cet effet, ce chapitre est subdivisé en trois sections :

- Dans la première section nous présenterons la structure d'accueil à savoir la BADR
- Deuxièmement, nous allons exposer tous les détails d'une procédure nécessaire au projet d'investissement.
- La troisième section, sera consacrée au cas pratique qui est le financement bancaire d'un crédit d'investissement cas CMT ainsi que les procédures de mise en place de ce dernier au sein de la BADR.

Section 01 : présentation de la BADR¹

Cette section a pour objet de présenter la Banque de l'Agriculture et du Développement Rurale (BADR) d'une manière générale, son organisation ainsi que ses objectifs et missions.

1.1 Introduction sur la BADR :

La banque de l'agriculture et du développement rural est une société par action (SPA) au capital social de 2.200.000.000 DA, chargée de fournir aux entreprises publiques économiques conseil et assistance dans l'utilisation et dans la gestion des moyens de paiement mis à leur disposition. Cette banque commerciale Algérienne, compte actuellement près de 334 agences et 39 directions régionales, la densité de son réseau et l'importance de son effectif font d'elle la première banque à réseau en Algérie avec plus de 7000 employés.

En vertu de la loi 90/10 du 14 avril 1990, relative à la monnaie et au crédit, la BADR est devenue une personne morale effectuant les opérations de réception des fonds du public, les opérations d'octroi des crédits y compris la mise à la disposition de la clientèle les moyens de paiement et de gestion.

En étant le principal partenaire financier du monde agricole, et de par la densité de son réseau et l'importance de son effectif, la BADR est classée par le « BANKERS ALMANASH » édition 2001, comme première banque au niveau national, 13ème au niveau africain et 668ème au niveau mondial sur environ 4100 banques classées.

Au fil du temps, la banque est devenue depuis la promulgation de la loi 90/10, une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activités.

1.2 Historique de la BADR :

La BADR est une institution financière mondiale ayant le statut d'une banque commerciale issue de la restriction de la BNA. En Algérie, elle joue un rôle très important dans l'exécution des plans et des programmes prévus à la réalisation des objectifs assignés au secteur agricole.

¹ Source : Documents interne de la banque BADR

Pour encourager l'agriculture et le monde rural, la BADR a été créé par le décret N°82-106 le 13 mars 1982, elle était constituée de 140 agences héritée de la BNA, aujourd'hui et depuis 1999 d'ailleurs, son capital social atteint le seuil de 33 milliard de dinars (33.000.000.000).

1.3 Etapes d'évolution :

L'évolution de la BADR a été marquée par les étapes et événements suivants :

- **La période 1982-1990** : Au cours de ces 08 années, en ouvrant de nombreuses agences dans les zones à vocation agricole, la BADR a acquis une notoriété et une expérience certaine dans
- le financement de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, c'était donc, le financement de l'économie planifiée ;
- **L'année 1990-1999** : En vertu de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit qui a mis un terme à la spécialisation des banques, la BADR a élargi son champ d'intervention vers les autres secteurs d'activités, et notamment le financement élargis aux PME et PMI, tout en restant le partenaire privilégié du secteur agricole.

L'introduction des nouvelles techniques informatiques tel que :

- **L'année 1991** : La BADR a mis en place le système « SWIFT » pour l'exécution des opérations de commerce internationale
- **L'année 1992** : la mise en place du logiciel SYBU permettant la gestion des prêts, les opérations de caisse et les placements à distance des comptes de la clientèle
- **L'année 1993** : La BADR achève l'informatisation de l'ensemble des opérations bancaire au niveau du réseau
- **L'année 1994** : la mise en service de la carte de paiement et retrait BADR
- **L'année 1996** : introduction du télétraitement (traitement et réalisation d'opérations bancaires à distance)
- **L'année 1998** : La BADR a mis en service la carte de retrait interbancaire
- **L'année 2000** : Un diagnostic exhaustif des forces et faiblesses de la BADR a été établi en vue de l'élaboration d'un plan de mise à niveau de l'institution par rapport aux normes internationales.
- La généralisation du système réseau local avec réorganisation de logiciel SYBU en client-serveur

- **L'année 2001** : La BADR a connu un assainissement comptable et financier et une introduction du nouveau plan des comptes au niveau de la comptabilité centrale, ainsi que, la mise en place d'une application relative à la dématérialisation des moyens de paiements
- Les procédures de traitement, d'acheminement et de sanction des dossiers de crédits ont été raccourcies. Les délais varient, aujourd'hui, entre 20 et 90 jours, qu'il s'agisse d'un crédit d'exploitation ou d'investissement ;
- **L'année 2002** : La BADR a procédé à la généralisation de la norme «Banque Assise » avec « Service Personnalisé » aux agences principales du territoire national
- **En mai 2016** : La banque ouvre son premier point bourse ;
- **L'année 2017** : la BADR banque annonce son lancement dans la finance islamique avant la fin de l'année, et ce en offrant des produits bancaires conformes à la Charia islamique.

1.4 Missions et objectifs de la BADR :

Conformément aux lois et aux règlements de toutes les opérations bancaires, la BADR a été créé, afin de contribuer au développement du monde de l'agriculture et à la promotion des activités agricoles, artisanales et agro-alimentaire et également à la promotion économique du monde rural.

1.4.1 Les principales missions de la BADR :

- Le traitement des demandes de financement et de réaménagement
- Le traitement de toutes les opérations de crédit, de trésorerie et de change
- L'ouverture des comptes à toutes les personnes faisant les démarches
- La contribution à la collecte de l'épargne
- La réception des dépôts à vue et à terme
- La contribution au développement du secteur agricole ;
- S'assurer de la promotion des activités agricoles, agro-industrielle, agro-alimentaire et artisanale également
- Le contrôle de la conformité des mouvements financiers des entreprises domiciliées.

En effet, le financement du développement rural, est orienté vers le financement des activités suivantes :

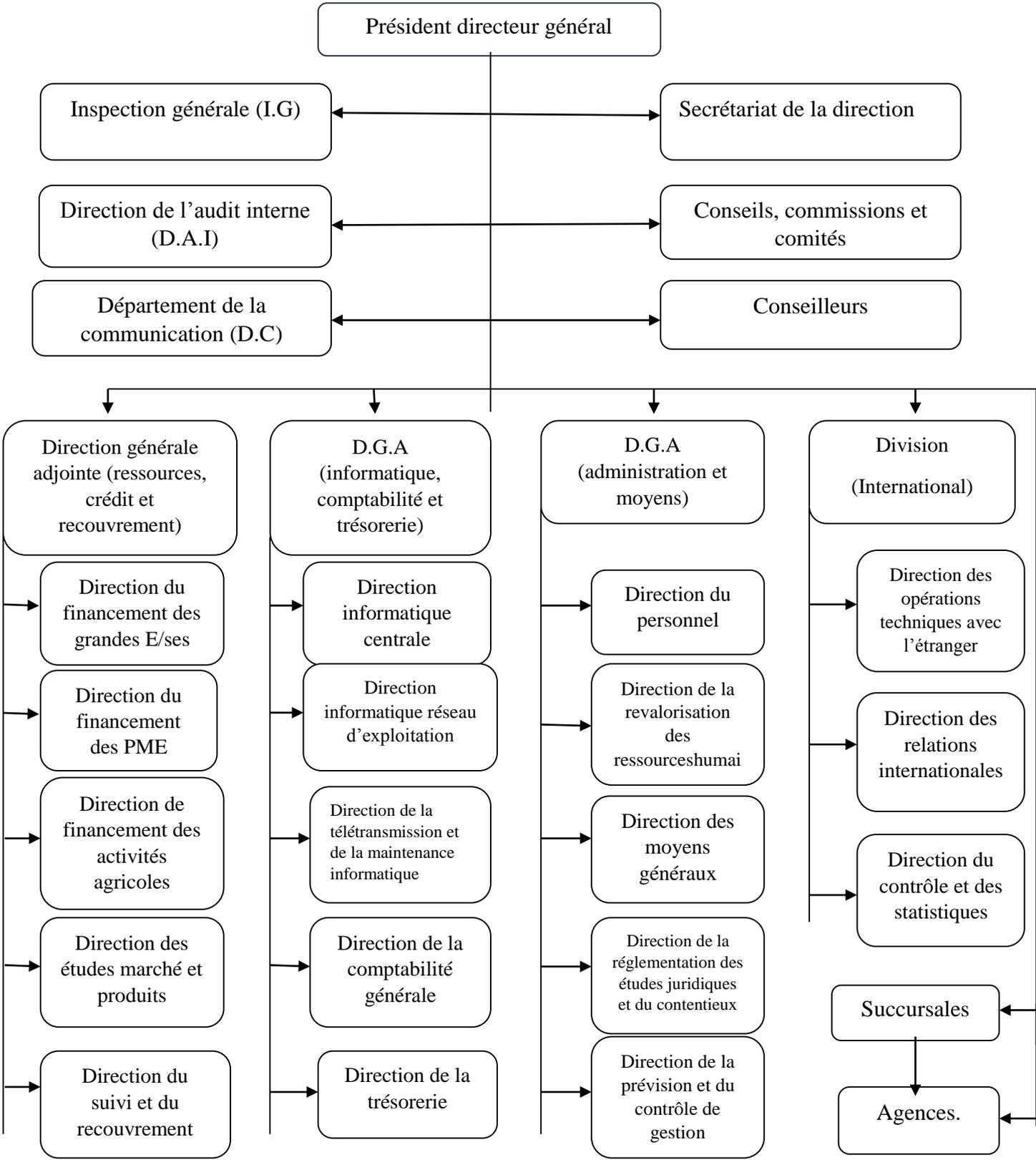
- Agricultures et Elevage.
- Pêche et aquaculture.
- Industrie alimentaire et industrie des boissons et du tabac.
- Commerce de distribution et développement rural.
- Emballage et conditionnement.
- Transport, entreposage et manutention.

1.4.2 Les objectifs de la BADR :

Le principal objectif de la BADR est l'amélioration de la qualité des services et des relations avec la clientèle grâce à :

- L'augmentation des ressources aux meilleurs coûts et rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs et diversifiés dans le respect des règles ;
- La gestion rigoureuse de la trésorerie de la banque tant en dinars qu'en devise ;
- L'assurance d'un développement harmonieux de la banque dans les domaines d'activités la concernant ;
- L'extension et le redéploiement de son réseau.
- La satisfaction de ses clients en leur offrant des services susceptibles de répondre parfaitement à leurs besoins
- L'adaptation d'une gestion dynamique en matière de recouvrement
- Le développement commercial tel que le marketing et l'investissement dans de nouvelles technologies managériales, tel que le marketing et l'installation d'une nouvelle gamme de produits.

1.5 Organigramme général de la BADR :



1-5-1- la succursale :

La succursale est une entité administrative décentralisée et qui est souvent implantée dans le chef-lieu de la wilaya, elle a pour mission d'assister, de coordonner et de suivre l'ensemble des agences, des bureaux permanents et les bureaux périodiques qui lui sont rattachés.

Elle prend la responsabilité d'exécuter les missions qui lui sont attribués par la direction générale, ces missions sont constituées essentiellement de :

- Veiller au respect de la réglementation et les instructions organiques
- Contrôler les crédits accordés par les agences
- Veiller à l'application de la gestion du travail
- Etudier et lancer des conclusions des crédits dont le montant est supérieur au pouvoir à la hiérarchie
- Veiller au recouvrement des créances contentieuses.

1-5-2- l'agence :

L'agence représente la cellule polyvalente de base d'exploitation de la banque BADR.

1-6 Organisation de la BADR :

L'organisation structurelle de la BADR est composée de deux structures centralisée et décentralisée qui lui permettent d'assurer un très large réseau d'intervention sur le territoire national, ces structures de la BADR sont constitués de :

1-6-1- la direction générale :

Au sommet de la banque agricole de développement rural on trouve le président directeur général (PDG) qui est à plus haute autorité de la banque.

Son rôle est de diriger conformément aux pouvoirs que lui confient les statuts et orientations du conseil d'administration de la banque, qui, elle détermine les pouvoirs du PDG.

L'organisation générale de la banque BADR s'articule autour de 08 fonctions ou groupe de fonctions au plan central, dont les quatre premiers groupes de fonctions sont placés sous la responsabilité de quatre directeurs généraux adjoints (D.G.A) et qui sont :

- Le groupe de fonction « ressources, crédit et recouvrement » ; DGA

- Le groupe de formation « informatique, comptabilité et trésorerie » ; DGA
- Le groupe de fonction « administration et moyen » ; DGA
- Le groupe de fonction « international » ; DGA
- La fonction « contrôle »
- La fonction « communication »
- La fonction « exploitation »
- La fonction « management »

Les fonctions « contrôle » et « communication » quant à elles, sont rattachés directement au président directeur général.

De plus, la fonction « exploitation » est prise en charge essentiellement par le réseau constitué par les groupes régionaux d'exploitation GRE et les agences locales d'exploitation ALE ; la dernière fonction qui est le « management » concerne et implique l'ensemble des gestionnaires de la banque.

1-6-2 les groupes régionaux d'exploitation :

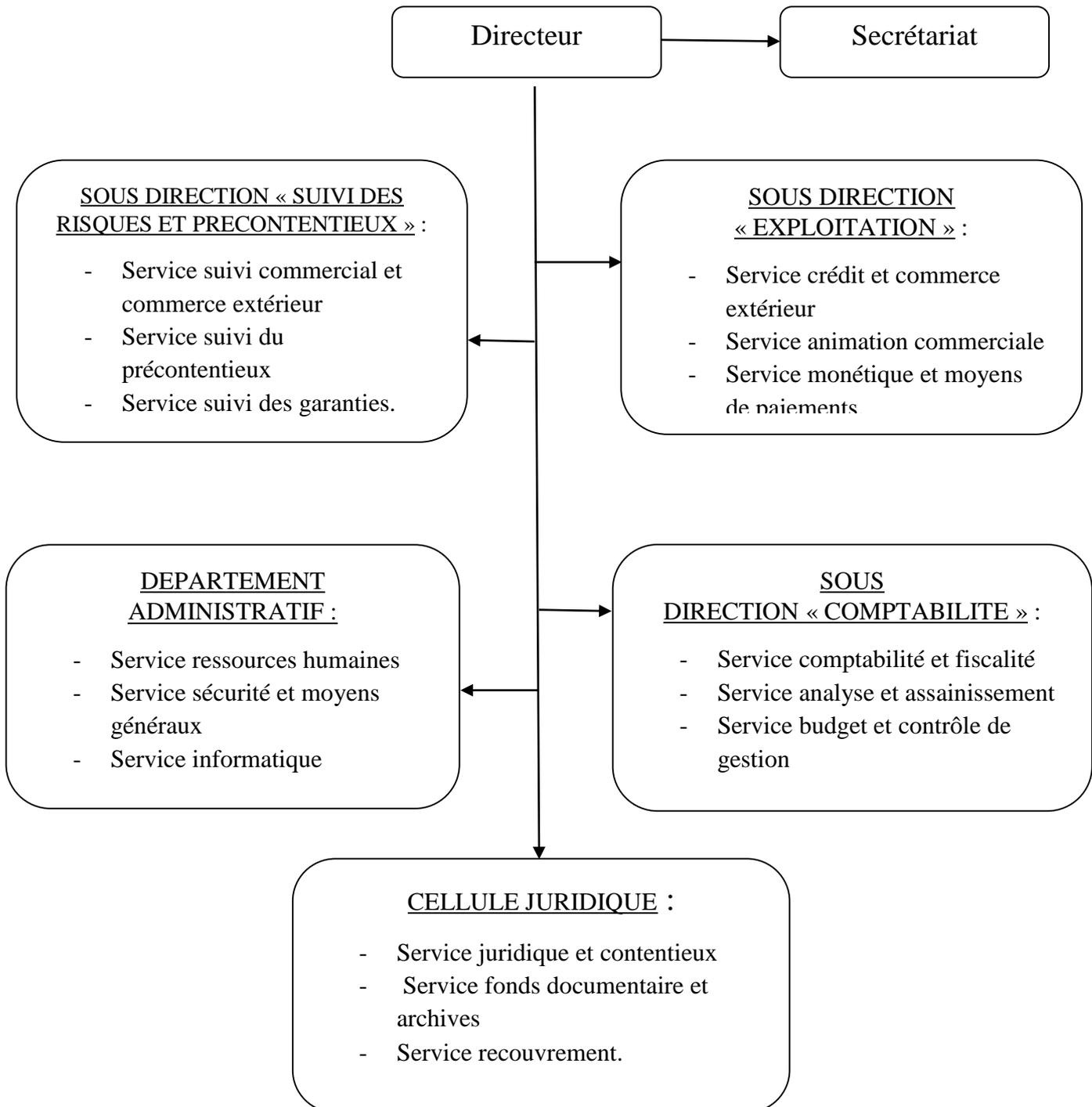
La représentation de la banque au niveau régional se fait par le groupe régional d'exploitation « G.R.E ». Ce groupe est une entité administrative, dont le rôle est de contrôler, animer, surveiller et soutenir le travail des agences qui traitent toutes les opérations de la banque pour mettre en place des crédits et drainer de nouvelles ressources.

Le groupe régional d'exploitation est responsable devant la direction générale de l'exécution des missions qui lui sont confiées.

1-6-3 les agences locales d'exploitation :

Une agence locale d'exploitation ALE est une agence qui dispose de toutes les opérations courantes, ainsi que les opérations de crédits hypothécaires d'une somme inférieure à cinq cent mille dinars algérien (500 000) DA. Elle constitue la cellule de base de l'exploitation de la banque et elle fait l'objet d'une attention particulière par la BADR.

1-6-4 L'organigramme du groupe régional d'exploitation de l'agence BADR 580 :



1-7 Présentation du service crédit de la BADR GRE de l'agence 580 :

Le service crédit occupe une place privilégiée dans une agence bancaire car il constitue l'organe qui contribue le plus à la formation du produit de la banque, et l'agence en particulier.

Il est composé de compartiments liés et lesquels se partagent les tâches de la réception des demandes des clients au suivi de l'utilisation des crédits, en passant bien évidemment, par l'étude des dossiers.

1.7.1 Définition du service crédit et commerce extérieur :

Le service crédit et commerce extérieur est rattaché à la sous-direction « exploitation », qui a pour mission, la distribution des crédits et la promotion des produits et services.

Cette structure est dirigée par un sous-directeur qui est responsable de :

- La mise en œuvre du plan marketing de la banque et la conduite de l'exécution des plans d'actions de l'agence
- La promotion des nouveaux produits de la banque
- La coordination et l'évaluation de l'activité relevant de son domaine
- L'appréciation correcte des différents risques encourus par la banque relevant du domaine d'activité de cette dernière
- La mise en application des décisions de comité de crédit et de trésorerie régionale et centrale.

1.7.2 L'organisation du service crédit :

L'organisation de service crédit est faite comme suit :

- La cellule d'étude analyse et suivi des engagements : elle est constituée de deux chargés importants, le chargé de clientèle et le chargé d'étude. Cette cellule a pour mission de recevoir et de vérifier les dossiers de crédit ainsi que l'analyse de la santé financière des entreprises et des différents risques encourus, de plus, elle assure le suivi de ces dossiers et assure le recouvrement des créances.
- La cellule juridique : est chargée de tous les problèmes d'ordre juridique et du suivi des règlements des opérations faisant l'objet du contentieux et du recouvrement des créances contentieuses.

Pour le bien de son fonctionnement, le service crédit entretient des relations directes avec les autres services de la banque, et des relations indirectes avec les autres structures de la banque.

1.7.3 Le chargé de service crédit et commerce extérieur :

Le chargé de crédit est responsable de l'étude des dossiers de crédits présentés par les clients à la lumière des caractères économiques et financiers défini par la banque, et émet un avis accompagné de motifs sur le niveau possible de financement.

En effet, l'agent chargé de crédit est responsable du contrôle des dossiers de crédits et de l'étude des dossiers et recours...etc.

1.7.4 Les opérations effectuées au sein du service crédit et commerce extérieur :

Le service crédit effectue les opérations ci-dessous :

- Le traitement des demandes de financement et de réaménagement
- L'évaluation du risque emprunteur de la clientèle d'engagement
- La concrétisation des décisions de financement et de rééchelonnement
- L'assistance des agences dans l'exécution des opérations du commerce extérieur à l'import et à l'export, et la vérification de la forme du respect des dispositions relatives au contrôle des changes
- L'alimentation des centrales des risques et d'impayés
- La disponibilité de la documentation nécessaire à son domaine d'activité.

La BADR joue un rôle particulier dans la vie économique, et l'origine de cette importance vient du bon fonctionnement des différents services, tel que le service crédit, qui est chargé de l'étude des crédits d'investissement, et qui a pour rôle de dégager les bénéfices.

Section 02 : l'étude des données d'un crédit CMT²

Le dossier de crédit consiste l'une des cartes maîtresses qui permet au banquier de bien connaître son client.

Les documents exigés pour la constitution d'un dossier de crédit d'investissement peuvent variés selon la nature de l'investissement projeté et l'ancienneté de la relation banque-client cependant, une liste de documents est commune pour tous les types d'investissement.

Le banquier a le droit d'exiger à son client tout document jugé utile et nécessaire pour l'étude de la demande de crédit présentée par le client.

2-1- Documents constitutifs :

Le projet d'investissement qui nous a été confié porte sur :

- L'importation d'une ligne de production de mastic à haute viscosité
- Ainsi l'acquisition d'une machine d'essai numérique de traction de barre d'ancrage

Le projet porte également sur des frais de groupe électrogène et les frais de transport et de transit qui en résulte.

Le crédit bancaire sollicité à cet effet, est un crédit à moyen terme (CMT), pour une durée de cinq (05) ans et (02) an de différé, ce financement couvrira partiellement l'acquisition des équipements voulus.

Cette étude est basée sur un dossier de crédit comportant un ensemble des documents fournis par le client, afin d'obtenir le crédit qui lui permettrait de réaliser son projet, ce dossier de crédit est constitué de pièces suivantes :

- Demande de crédit.
- Statut juridique de la société.
- CV du gérant + copie de la pièce d'identité.
- Copie conforme de l'acte de propriété du terrain.
- Une copie légalisée du registre de commerce + une copie de la carte fiscale.
- Un extrait de rôle apuré.
- Tableaux des comptes de résultats (TCR) prévisionnels sur une durée de cinq (05) ans.
- Une étude technico-économique du projet.

² Documents interne à l'entreprise.

- Plan de financement.
- Les copies des factures pro forma des équipements à acquérir.

2-2-Étude de la viabilité du projet :

Présentation des éléments permettant l'identification du promoteur ainsi que son projet :

2-2-1- Présentation de gérant

- Nom et prénom : Mr X.
- Adresse : Lotissement HAMOUTENE, Tizi-Ouzou.
- Expérience professionnelle : Gérance d'une entreprise de bâtiment depuis 2004 avec réalisation de travaux publics.

2-2-2-présentation de l'entreprise : l'entreprise a été créée comme suit :

- Raison social : SARL WS Construction
- Forme juridique : personne morale ;
- Activité : construction et travaux publics
- Qualification professionnelle : registre de commerce 0090556A14 ;
- Date de création : en cours de création
- Date de domiciliation : 12/06/2004
- Capital social : de 8 000 000,00 DA.

2-2-3-Localisation :

Le lieu d'implantation du projet se trouve dans la wilaya de TIZI-OUZOU, il s'agit d'un grand local, non séparé de 260 m² se situant au rez-de-chaussée d'une bâtisse de R+3 avec deux sous-sols.

La bâtisse n'est pas finie à part le rez-de-chaussée, et les deux sous-sols, eux sont semi-finis. Elle a deux accès sur des routes de wilaya ce qui confère de multitudes possibilités de livraison.

La propriété appartient à Mr X, gérant et associé unique de SARL WS CONSTRUCTION.

2-2-4- Origine de l'affaire :

La SARL WS CONSTRUCTION est en phase de création ; cependant, le gérant de la SARL e n l'occurrence Mr. X est une ancienne relation domiciliée à nos guichets depuis le 12/06/2004, et a bénéficié de notre concours sous forme d'un crédit INVEST VAN d'un montant de :

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière d'un crédit d'investissement cas de CMT

1.200.000 DA (encours : 700000DA).

Son dossier est actuellement en phase de remboursement et ce jusqu'au 30/07/2022. A noter que les mouvements confiés pour les années 2018/2019/2020 et 2021 sont respectivement : 250.464,00 DA / 3.600.640,00 DA / 10.146.000,00 DA et 14.000.000,00 DA.

2-3- Nature du projet : L'investissement est présenté comme suit :

2-3-1- Crédit sollicité : (tableau 05)

A présent, et pour les besoins de son entreprise de construction et travaux publics, la relation sollicite la banque pour la mise en place d'un CMT équipement à hauteur de 80% du cout total du projet, soit un montant de **14.509.741,95 DA** remboursable sur 05ans dont deux ans de différé destiné à l'acquisition de ce qui suit :

Désignation	Quantité	Prix unitaire HT \$	Mt total en DA
Ligne de production	01	125.000,00 \$	15.125.000,00 DA
Machine d'essai	01	2.406,00 \$	291.368,00 DA
Groupe électrogène	01		1.487.500,00 DA
Frais de transport	01		1.233.309,44 DA
TOTAL		127 406 \$	18.137.177,44 DA

N.B : avec un taux de change appliqué de : 1\$= 121 DA

2-3-2- Garanties proposées :

En guise de garantie, Mr X nous propose le nantissement des équipements à financer ainsi que l'hypothèque d'un terrain de 400 m² sise au lotissement HAMOUTENE d'une valeur de 15 millions de dinars.

2-3-3- Evaluation du mode de paiement :

2-3-3-1-Structure de financement (ANDI) (tableau 06) :

Tableau de financement	Taux	Montant
Fonds propres	20 %	3 627 435,49
Crédit sollicite CMT	80 %	14 509 741,95
Total (HT)		18 137 177,44
Total (TTC)		21 583 241,15

Le client a joint à son dossier une décision ANDI N°01 du 01/01/2022, de ce fait, l'étude se fera en hors taxe.

2-3-3-2- Hypothèse d'un financement a hauteur de 70% :

- Montant du Crédit : 12.696.024,207 DA (70%)
 - Apport personnel : 5.441.153,232 DA (30%)
- Cout total de : 18.137.177,44 DA (hors TVA).**

2-3-3-3- Délai et planning de réalisation de l'investissement :

Suivant les délais de fabrication des composants de la ligne de production, la livraison est prévue dans un délai de 45 à 60 jours minimum, à compter de la date de la commande ; ajouté a cela, un délai de 02 à 03 mois pour les frais de dédouanement et d'installation ; sans oublier la durée des essais et enfin le lancement du produit.

Donc le début de l'activité est programmé pour fin décembre 2022.

2-3-3-4- Les caractéristiques de chaque gamme :

Les données de base de notre étude sont présentées comme suit :

- Le nombre de produit : 02 ; colle silicone et colle pour béton
- Le nombre de gamme de produit : 03 colles silicone transparent, colle silicone couleur (noir et blanc), colle pour béton.

**Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière d'un crédit
d'investissement cas de CMT**

Les caractéristiques de chaque gamme sont présentées dans le tableau suivant : (tableau 07)

Gamme de Produit	Mastic colle silicone		Résine d'accrochage pour béton
	Transparent/Aluminium	Couleurs	
Densité par gamme	1.03 kg/L	1,49 kg/L	2,2 kg/L
Répartition de la production	45%	30 %	25 %
Volume	Tube de 300ml	Tube de 280 ml	Tube de 345 ml
Quantité produit pour 02 tonnes/jr	1 974,75 L	1 342,28 L	909,09 L
Production optimale(en litre)	873,79 L	402,68 L	227,27 L
Production optimale (en unité)	2 913,00	1 438,00	659,00

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

2-3-4- Plan de charge 2022 :

N°	Client	Mt du contrat annuel en TTC	Délai du contrat	Objet du contrat	Quantité de cartouches (unité)	Date ODS	Mt restant à percevoir en TTC
01	A	7.035.756,00	12 mois	Mastic silicone transparent Mastic silicone couleur Résine d'ancrage	22.440 9.600 528	2/01/2023	4.539.612,00 2.056.320,00 439.824,00
02	B	6.176.100,00	12 mois	Mastic silicone transparent Mastic silicone couleur Résine d'ancrage	19.680 7.680 660	2/01/2023	3.981.264,00 1.645.056,00 549.780,00
03	C	7.865.424,00	12 mois	Mastic silicone transparent Mastic silicone couleur Résine d'ancrage	25.200 9.840 792	2/01/2023	5.097.960,00 2.107.728,00 659.736,00
04	D	4.171.188,00	12 mois	Mastic silicone transparent Mastic silicone couleur Résine d'ancrage	12.000 6.600 396	2/01/2023	2.427.600,00 1.413.720,00 329.868,00
05	E	13.308.960,00	12 mois	Mastic silicone transparent Mastic silicone couleur Résine d'ancrage	28.800 14.400 5.280	2/01/2023	5.826.240,00 3.084.480,00 4.398.240,00
06	F	14.652.589,00	12 mois	Mastic silicone transparent Mastic silicone couleur Résine d'ancrage	31.680 15.600 5.885	2/01/2023	6.408.864,00 3.341.520,00 4.902.205,00
07	G	14.846.559,00	12 mois	Mastic silicone transparent Mastic silicone couleur Résine d'ancrage	29.390 19.800 5.594	2/01/2023	5.945.597,00 4.241.160,00 4.659.802,00

2-4- Impact du projet :

L'objectif du promoteur, en plus de la capacité commerciale devant générer plus de revenu, sera de se positionner davantage dans l'environnement socio-économique tant local que national et de ce fait encourager et boosté la production locale.

2-4-1- Sur le plan social :

Une fois en activité, le projet générera de l'emploi direct.

2-4-2- Sur le plan économique : le projet permettra :

- La contribution à la satisfaction de la demande notamment la demande régionale.
- Dégager des bénéfices très appréciables qui pourront être réinvestis pour l'extension de l'entreprise, donc créateur de nouveaux emplois.

2-4-3- Sur le plan environnemental :

Le projet n'aura aucun effet négatif sur l'environnement et éventuellement la réalisation du projet n'occasionnera pas des désagréments au voisinage du lieu de son implantation.

2-5- Analyse du marché : (concurrence sur le marché)

L'un des facteurs de réussite et de pérennité du projet de l'entreprise réside dans la qualité et la gamme du produit proposé. Cette dernière est inhérente à l'innovation et au maintien de la qualité ; Or, cette qualité n'est assurée que par des contrats de livraison que l'entreprise envisage de signer avec des livreurs de la région.

En ce qui concerne les besoins, ils sont exprimés par le nombre d'habitants de la région et des grossistes activant dans les grandes villes et des localités avoisinantes.

2-5-1- Analyse commerciale :

2-5-1-1- Le produit :

Un rapport qualité/prix sera attractif grâce à l'équipement moderne et au rendement élevé qui sera acquis.

2-5-1-2- Le prix :

La politique des prix est en général relative aux prix d'acquisition de matières première et fournitures, ainsi qu'aux données macro-économiques (offre et demande).

Les prix s'établissent en fonction du prix de revient d'un produit.

2-5-1-3- La distribution :

En matière de distribution, il sera nécessaire de déterminer le mode et le réseau de distribution et prévoir un service après-vente.

Concernant le circuit de distribution, l'entreprise peut assurer, en parallèle, le transport de sa matière première vers l'unité et ses produits à ses clients.

2-5-1-4- Promotion :

En matière de promotion, il faudra penser au type des supports publicitaires utilisés pour faire connaître le produit et comparer leurs coûts par rapport à ceux de la concurrence.

2-5-1-5- Les partenaires :

Concernent les fournisseurs, l'entreprise approuvisionne d'avoir des relations avec plusieurs fournisseurs, pour limiter les risques ; par exemple l'un d'eux se retire ou augmente les prix de ses produits.

Pour la concurrence, elle est quasi-inexistante dans la région, ce qui permet à l'entreprise de détenir une part importante du marché local.

Section 03 : analyse d'un cas d'un crédit d'investissement

3.1 Analyse financière du projet d'investissement :

Une analyse financière est une étude évaluant la situation financière d'une entreprise à un moment donné. Elle est réalisée à partir des documents comptables et d'un ensemble de données économiques et financière récentes liées tant à l'entreprise qu'à son secteur d'activité, généralement réalisée sur cinq (05) ans.

- Donc Pour effectuer cette analyse, il Ya lieu de suivre les étapes suivantes :

3.1.1 Présentation des documents comptables :

- Plan de financement
- Présentation de compte de résultat
- Récapitulation des échéances de remboursement
- Présentation de bilan comptable prévisionnel
- Analyse des paramètres financiers de l'entreprise
- Calcul et interprétation des ratios.

3.1.2 Analyse de la rentabilité du projet d'investissement :

- Présentation du tableau d'amortissements d'immobilisations.
- Calcul de la capacité d'autofinancement CAF.
- Calcul de variation et récupération de besoin de fond de roulement
- Présentation du tableau des flux de trésorerie (emploi /ressources).
- Calcul de la valeur actuelle nette du projet d'investissement.

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

3.1.1 Présentation des documents comptables :

3.1.1.1. Plan de financement :(tableau 09)

intitule	Phase d'exploitation				
	Ex 2023	Ex 2024	Ex 2025	Ex 2026	Ex 2027
Solde début période	1 344 105,57	3 025 695,96	2 383 771,50	2 497 559,83	2 762 881,03
Crédit d'investissement					
Crédit d'exploitation	/	/	/	/	/
Apport personnel					
Encaissement client	105 336 962,84	109 981 576,85	117 018 405,48	122 869 359,99	129 012 842,58
Total des recettes	105 336 962,84	109 981 576,85	117 018 405,48	122 869 359,99	129 012 842,58
Paiement fournisseurs achats	89 121 858,31	91 810 532,94	97 644 859,19	101 449 304,51	106 512 858,33
Paiement dettes services(st)	3 167 106,99	3 356 382,11	3 599 621,15	3 905 079,62	4 385 146,55
Frais de personnel	1 989 909	2 387 880	2 387 880	2 785 860	3 183 840
Sécurité sociale	770 000	924 000	924 000	1 078 000	1 232 000
IRG salaires	342 100	410 520	410 520	478 940	547 360
Impôts et taxes	97 370,30	1 025 878,57	1 091 516,22	1 146 092,35	1 203 397,10

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

Paiement autres charges	3 100	3 500	4 000	4 500	5 600
Frais financiers	402 645,34	578 575,96	418 968,80	259 361,64	99 754,48
Impôts sur les bénéfices IBS	0	1 250 355,29	1 412 482,84	2 161 478,21	2 175 610,19
Tva à payer	2 457 856,01	2 744 440,95	2 879 333,47	3 203 986,97	3 319 291,76
Annuité crédit remboursées	2 901 948,39				
Distribution bénéfice(net)	1 440 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000	2 160 000
IRG dividendes 15%	216 000	324 000	324 000	324 000	324 000
Remboursement apport associé/5ans	745 487,10				
Total dépenses	103 655 372, 44	110 623 501, 31	116 904 617, 16	122 604 038, 79	128 796 293, 88
Solde final	3 025 695,96	2 383 771,50	2 497 559,83	2 762 881,03	2 979 429,72

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BADR

Interprétation :

Plan de financement est un tableau prévisionnel sur plusieurs exercices il représente le solde final de l'entreprise c'est-à-dire la différence entre les recettes (encaissements) et les dépenses (décaissements) dans le projet d'investissement, et dans notre exemple on remarque que les encaissements sont supérieurs aux décaissements ce qui nous donne un solde final positive qui signifie que l'entreprise gère ces dépenses et elle dispose de liquidité.

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

3.1.1.2 Le chiffre d'affaire :

Le chiffre d'affaire est évalué suivant le marché et l'expérience du gérant en tenant compte des particularités de la région et ses relations.

Le tableau suivant représente les bases de calculs du chiffre d'affaire sur 03 prochaines années : (tableau 10)

Intitulé des produits	Unité	Production maximum 22jr/mois	Production 1^{er} année	Production 2^{eme} année	Production 3^{eme} année
Taux de production	/	264 jours	22%	25%	28%
- Mastic silicone en tube :		En tube	Tubes	Tube	Tubes
Transparent/aluminium	Tube300 ml	769 032	169 190	192 260	215 330
Autres couleurs	Tube 280ml	379 632	83 520	94 910	106 300
Résines d'encrage des bars pour béton	Tubes de 345 ml	173 976 tubes	19 135 tubes	43 490 tubes	48 710 tubes
Total chiffre d'affaire HT	/	320 852 400	57 190 400	80 211 000	89 837 100
CA par mois	/	26 737 700	4 765 866,67	6 684 250	7 486 425

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BADR

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

➤ Le chiffre d'affaire sur la durée du crédit : (tableau 11)

Opération / Activité	Remboursement					Total projet
	2023	2024	2025	2026	2027	
Mastic colle silicone en tube :	55 740 100	58 527 100	61 453 500	64 526 200	67 752 500	401 563 300,00
Résine d'accrochage des bars pour béton :	34 097 000	35 801 900	37 592 00	39 471 600	41 445 200	232 245 200,00
Total 01 :	89 837 100	94 329 000	99 045 500	103 997 800	109 197 700	633 808 500
TVA 19%	17 069 049	17 922 510	18 818 645	19 759 582	20 747 563	120 423 615
CA TTC	106 906 149	112 251 510	117 864 145	123 757 382	129 945 263	754 232 115

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BADR

➤ **Interprétation du CA :**

Le chiffre d'affaires correspond à la somme des prix de vente des marchandises, des produits fabriqués ou des services rendus qui sont facturés par une entreprise.

Une fois déduites les charges, on remarque que le chiffre d'affaire de l'entreprise est positif, il augmente de plus en plus chaque année, d'abord, de **5 345 361DA** la première année et de presque **6 millions** le reste des années, donc ça nous montre que l'entreprise réalise un bénéfice.

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

3.3.1.3 Présentation du tableau de compte de résultat:(tableau12)

DESIGNATION	Ex 2023	Ex 2024	Ex 2025	Ex 2026	Ex 2027
NS					
Vente et produit annexes	89 837 100	94 329 000	99 045 500	103 997 800	109 197 700
Vos stocks produits finis et en cours					
I PRODUCTIONS DE L'EXERCICE	89 837 100	94 329 000	99 045 500	103 997 800	109 197 700
Achat de matières premières	- 72 349 070	-75 921 690	- 79 670 460	-83 531 170	-87 727 180
Services extérieurs et autre consommation	- 2 706 929,05	-2 868 702,66	-3 076599,27	- 3 337 674,89	- 3 747 988,50
II CONSOMATIONS DE L'EXERCICE	-75 055 999,05	-78 790 392,66	- 82 747 059,27	- 86 868 844,89	- 91 475 168,50
VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)	14 781 100,95	15 538 607,34	16 298 440,73	17 128 955,11	17 722 531,50
Charge personnel	-3 102 000	- 3 722 400	- 3 722 400	- 4 342 800	-4 963 200

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

Impôts et taxes et versement assimilé	- 97 370,30	- 1 025 878,57	- 1 091 516,22	- 1 146 092,35	- 1 203 397,10
IV. EBE	11 581 730,65	10 790 328,76	11 484 524,51	11 640 062,76	11 555 934,40
Autre produit opérationnel	0	0	0	0	0
Autre charge opérationnel	- 3 100	- 3 500	-4 000	-4 500	-5 600
Dotations aux amortissement	-3 627 435,49	-3 627 435,49	- 3 627 435,49	0	0
V. RESULTAT OPERATIONNEL	7 951 195,16	7 159 393,28	7 853 089,02	11 635 562,76	11 550 334,40
Produit financier	0	0	0	0	0
Charge financières	- 402 645,34	-578 575,96	- 418 968,80	- 259 361,64	-99 754,48
VI. RESULTAT FINANCIER	-402 645,34	-578 575,96	- 418 968,80	- 259 361,64	-99 754,48
RESULTAT ORDINAIRE Avant impôts (V-VI)	7 548 549,82	6 580 817,32	7 434 120,22	11 376 201,13	11 450 579,92
Impôts exigibles/résultat ordinaire	0	-1 250 355,29	- 1 412 482,84	- 2 161 478,21	-2 175 610,19

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

produits activités ordinaire	89 837 100	94 329 000	99 045 500	103 997 800	109 197 700
charges activités ordinaire	-82 288 550,18	-88 998 537,97	- 93 023 862,62	- 94 783 077,09	- 99 922 730,26
Résultat net activité ordinaire	7 548 549,82	5 330 462,03	6 021 637,38	9 214 722,91	9 274 969,74
Produits extraordinaire	0	0	0	0	0
Charges extraordinaire	0	0	0	0	0
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7 548 549,82	5 330 462,03	6 021 637,38	9 214 722,91	9 274 969,74
RACIO résultat net / CA	8,40%	5,65%	6,08%	8,86%	8,49%

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BADR

a. Le calcul de résultat net de l'exercice :

RN = Résultat brut avant impôt – IBS Résultat Brut avant impôt = Résultat d'exploitation – Frais financiers Résultat d'exploitation = EBE – Dotations aux amortissements

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

b. Interprétations sur le TCR :

Le compte de résultat met en évidence le chiffre d'affaires (CA) réalisé dans l'année auquel il soustrait les charges supportées par l'entreprise au cours de cette même période. Le résultat de cette soustraction montre le bénéfice ou la perte réalisé à la fin de l'exercice.

Dans notre cas on remarque que le résultat de l'exercice durant les cinq années du projet d'investissement est positif c'est-à-dire que notre entreprise dégage du bénéfice de plus en plus et sa signifie que l'entreprise couvre ses charges et réalise un gain.

3.1.1.4 Récapitulation des échéances de remboursement : (tableau 13)

Rubriques	Remboursement					Total
	2023	2024	2025	2026	2027	
Frais financiers	402 645,34	578 575,96	418 968,80	259 361,64	99 754,48	2 702 439,44
Annuités	2 901 948,39	2 901 948,39	2 901 948,39	2 901 948,39	2 901 948,39	14 509 741,95
Solde CMT début	14 509 741,95	11 607 793,56	8 705 845,17	5 803 896,78	2 901 948,39	/
Remboursement	2 901 948,39	2 901 948,39	2 901 948,39	2 901 948,39	2 901 948,39	14 509 741,95
Solde CMT fin	11 607 793,56	8 705 845,17	5 803 896,78	2 901 948,39	0,00	14 509 741,95

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BADR

➤ **Interprétation de la récapitulation des échéances :**

Le tableau ci-dessus nous donne un aperçu des annuités de remboursement que la relation doit verser à la banque.

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

3.1.1.5. Présentation du bilan comptable prévisionnel :

a. Présentation de l'actif :(tableau 14)

ACTIF	EX 2023	EX 2024	EX 2025	EX 2026	EX 2027
Immobilisation incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisation corporelles (Terrains Bâtiment)					
Autre immobilisations corporelles	18 137 177,44	18 137 177,44	18 137 177,44	18 137 177,44	18 137 177,44
Total ANC brut	18 137 177,44	18 137 177,44	18 137 177,44	18 137 177,44	18 137 177,44
- Dotations aux Amortissement	-10 882306,46	- 14 509 741,95	- 18 137 177,44	-18137 177,44	-18137 177,44
Total ANC net	7 254 870,98	3 627 435,49	0	0	0
Valeur réalisable (stock et encours)	8 735 056,60	10 131 206,60	11 599 113,20	12 216 313,20	12 863 413,20
Créances clients	14 644 677,95	16 914 611,10	17 760 350,62	18 648 372,63	19580793,05
Valeur disponible (trésorerie)	3 025 695,96	2 383 771,50	2 497 559,83	2 762 881,03	2 979 429,72
Total actif circulant	26 405 430,51	29 429 589,20	31 857 023,64	33 627 566,86	35 423 635,97
Total actif net	33 660 301,48	33 057 024	31 857 023,64	33 627 566,86	35 423 635,97

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BADR

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

a. Présentation de passif : (tableau 15)

PASSIF	Ex 2023	Ex 2024	Ex 2025	Ex 2026	Ex 2027
Capital émis	0	0	0	0	0
Résultat net – résultat net du groupe	7 548 549,8 2	5 330 462,0 3	6 021 637,38	9 214 722,9 1	9 274 969,74
Autre capitaux propres-report à nouveau	4 968 931,8 9	10 033 481,72	12 879 943, 74	16 417 581, 12	23 148 304,03
Total Capitaux propre	12 517481,72	15 363 943, 74	18 901 581, 12	25 632 304, 03	32 423 273,77
l'emprunt et dettes financières	11 607 793, 56	8 705 845,1 7	5 803 896,7 8	2 901 948,3 9	0
Total PNC	11 607 793, 56	8 705 845,1 7	5 803 896,7 8	2 901 948,3 9	0
Fournisseur et compte rattachés	6 553 077,8 2	6 750 774,4 8	5 660 571,5 5	4 347 827,3 4	3 000 362,21
Impôts	0	0	0	0	0
Autres dettes	2 981 948,3 9	2 236 461,2 9	1 490 974,20	745 487,10	0
Total PC	9 535 026,2 1	8 987 235,7 7	7 151 545,7 4	5 093 314,43	3 000 362,21

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

TOTAL	33 660	33 057 024,	31 857 023,	33 627 566,	35 423 635,
PASSIF	301,48	69	64	86	97

b. Interprétations du bilan prévisionnel :

Le bilan prévisionnel est constitué de 2 parties principales : l'actif et le passif. Il représente une image de l'état du patrimoine de l'entreprise à un moment donné il nous permet de vérifier l'équilibre financier de notre projet et d'observer l'évolution de nos résultats sur une période de 5 années d'investissement

- L'actif :

VI : On remarque que la Valeur immobilise qui regroupe tous les élément corporel et incorporel de l'entreprise ainsi la dotation d'amortissement d'immobilisations durant ces 5anne diminue de plus en plus sa exprime que notre entreprise utilise moins de ressources.

AC : l'actif circulant rassemble la valeur d'exploitation, le stock des matières premières et la disponibilité de l'entreprise, et selon le bilan on enregistre une augmentation durant les 5 années, ce qui explique que la trésorerie de l'entreprise augmente, c'est-à-dire que, l'entreprise évolue suivant ces résultats.

- Le passif :

Il rassemble des ressources internes et externes de l'entreprise par lesquelles l'entreprise finance son activité.

Dans le cas de notre projet, l'entreprise rembourse son crédit bancaire durant les 5 années, et augmente son capital par les capitaux propres et par les fond social grâce à son résultat positif qu'elle enregistre chaque année.

Le passif comporte les éléments suivants :

PNC : comporte le capital propre de l'entreprise et le fond social (les fonds des associés de l'entreprise) et le résultat de l'exercice.

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

PC : résume toute les dettes vers l'extérieur, c'est-à-dire les dettes à long moyen terme (comme crédit bancaire sur 5ans et les dettes à court terme (dettes d'exploitation, financière de personnel ...) ainsi, la trésorerie est passif si l'entreprise réalise un découvert bancaire.

3.1.1.6. Analyse de l'équilibre financier à long terme :

L'analyse de l'équilibre financier sert à évaluer le patrimoine de l'entreprise et à donner des valeurs chiffrées des dividendes, qui seront perçus par les actionnaires. Ainsi, elle nous permet de voir la situation financière de l'entreprise en utilisant quelques indicateurs financiers qui sont les suivant : besoin de fond de roulement, fond de roulement net et trésorerie nette

- **BFR** : Le besoin en fond de roulement désigne le besoin en trésorerie rendu nécessaire du fait de l'activité d'une entreprise.

L'entreprise encaisse des sommes d'argent (encaissement) et paie des charges (décaissement), et ce BFR il exprime exactement le décalage de trésorerie entre les encaissements et les décaissements.

- **FRNG** : Le fonds de roulement mesure les ressources dont l'entreprise dispose à moyen et long terme (hors chiffre d'affaires) pour financer son exploitation courante.
- **TN** : La trésorerie nette correspond à un indicateur de santé financière de l'entreprise. Elle mesure la somme d'argent mobilisable par l'entreprise à court terme, elle est représentée par la différence entre le fond de roulement et le besoin de fond de roulement.

a. Calcule du fond de roulement : (tableau 16)

DESIGNATION	Ex 2023	Ex 2024	Ex2025	Ex 2026	Ex 2027
CAPITAUX PERMANENT (CP)	24 125 275,28	24069788,91	24 705 477,9	28 534 252,42	32 423 273,77
AI	7 254 870,98	3 627 435,49	0	0	0
FRN (CP-AI)	16 870 404,3	20 442 353,42	24 705 477,9	28 534 252,42	32 423 273,77

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BADR

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

b. Calcule de besoin de fond de roulement :(tableau 17)

DESIGNATIO N	Ex 2023	Ex 2024	Ex 2025	Ex 2026	Ex 2027
AC	26 405 430, 51	29 429 589, 20	31 857 023, 64	33 627 566, 86	35 423 635, 97
PC	9 535 026,2 1	8 987 235,7 7	7 151 545,7 4	5 093 314,43	3 000 362,21
BFR (AC-PC)	16 870 404, 3	20 442 353, 43	24 705 477, 9	28 534 252, 43	32 423 273, 76

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BADR

c. Calcule de trésorerie nette :(tableau 18)

Désignation s	Ex 2023	Ex 2024	Ex 2025	Ex 2026	Ex 2027
FRN	16 870 404,3	20 442 353,42	24 705 477,9	28 534 252,42	32 423 273,7 7
BFR	16 870 404, 3	20 442 353,4 3	24 705 477, 9	28 534 252,4 3	32 423 273,7 6
TN (FRN – BFR)	0	-0.01	0	-0.01	0.07

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BADR

d. Interprétations sur la situation de trésorerie nette :

On remarque que notre trésorerie nette dans la première et troisième année est nulle, c'est-à-dire que le BFR est identique au FRN, cette situation montre que l'entreprise couvre exactement son besoin de financement, et ne dispose pas d'un excédent ou d'un manque de trésorerie.

Dans la deuxième et quatrième année on a réalisé une trésorerie négative, ce qui exprime que le besoin de l'entreprise est un peu élevé par rapport au fond de roulement ;

Ensuite, durant la dernière année on a obtenu une trésorerie positive qui augmente de plus en plus, dans ce cas elle désigne que le fond de roulement est supérieur au besoin en fonds de roulement.

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

Donc, l'entreprise de notre client (**SARL WS construction**) n'a pas besoin d'emprunter pour fonctionner, car elle accumule suffisamment de réserves, et à ce titre, elle dispose d'une trésorerie positive qui permet de mettre face à ces engagements durant la durée de son projet d'investissement.

3.1.1.7 Présentations des ratios de projet d'investissement : (tableau 19)

Désignations	TYPE DE RATIOS	Calcule de ratios	Ex 2023	Ex 2024	Ex 2025	Ex 2026	Ex 2027
RATIOS DE SOLVABILITE	financement interne	Σ dettes/TA	0,28	0,27	0,22	0,15	0,08
	d'autonomie financière	FP/TP	0,37	0,46	0,59	0,76	0,91
	d'endettement à MLT	FP/DLMT	1,07	1,76	3,25	8,83	0
	solvabilité générale	TA/ Σ dettes	1,59	1,86	2,45	4,20	11,80
RATIOS DE LIQUIDITE	Liquidité générale	AC/DCT	2,76	4,38	4,45	6,60	11,80
	Liquidité réduite	VD/DCT	0,31	0,26	0,34	0,54	0,99

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BADR

a. Interprétation des ratios :

Les ratios de solvabilité et de liquidité sont des indicateurs de la santé financière de l'entreprise.

Ces ratios qui sont positives durant toute la période d'investissement nous permet d'estimer la capacité de remboursement à terme, ils montrent que l'entreprise est en bon sante et elle est solvable et elle dispose de liquidité

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

3.1.2 Analyse de la rentabilité du projet d'investissement :

3.1.2.2 Calcule de la capacité d'Auto Financement :(tableau 20)

ANNEE	RN	AMORTISEMENT	CAF
Ex2023	7548549.82	10 882 306,46	18 460856,28
Ex 2024	5330462,03	14 509 741,95	19840203,98
Ex 2025	6021637,38	18 137 177,44	6 039 774,82
Ex 2026	9 214 722,91	18 137 177,44	27 351 900,35
Ex 2027	9 274 969,74	18137177,44	27412147,18

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BADR

La capacité d'autofinancement : est l'autofinancement maximal dont peut disposer une entreprise. À partir du Résultat net on peut déterminer la CAF comme suit :

a. Formule de la CAF :

CAF= RN +DOTATIONS AU AMORTISSEMENT
--

3.1.2.3 Calcul de Variation du BFR : (tableau 21)

Désignations	0	Ex 2023	Ex 2024	Ex 2025	Ex 2026	Ex 2027
CA	0	106 906 149	112 251 510	117 864 145	123 753 382	129 945 263
Variation du BFR 10% DE CA	-	10 690 614,9	11 225 151	11 786 414,5	12 375 338,2	12 994 526,3
RECUPERATION DU BFR	-	-	-	-	-	12994526,3

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BADR

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

3.1.2.4 Présentation du tableau des flux nets de trésorerie (tableau 22) :

Désignations	0	2023	2024	2025	2026	2027
C.A.F	0	18 460 856, 28	19 840 203, 98	6 039 774, 82	27 351 900, 35	27 412 147,18
RECUPERATION DE BFR	-	-	-	-	-	129945 26,3
TOTAL I encaissement	0	18 460 856, 28	19 840 203, 98	6 039 774, 82	27 351 900, 35	40 406 673,48
Immobilisations	18 137 177,44	-	-	-	-	-
Variation en BFR	0	10 690 614, 9	11 225 151	11 786 41 4,5	12 375 338, 2	12 994 526,3
TOTAL II Décaissement	18 137 177,44	10 690 614, 9	11 225 151	11 786 41 4,5	12 375 338, 2	12 994 526,3
FLUX NET DE TRESORERIE FNT = (I -II)	- 18 137 177 ,44	7 770 241,3 8	8 615 052,9 8	- 5 746 639, 68	14 976 562, 15	27 412 147,18

a. Formule des flux nets de trésorerie :

FNT = Encaissement - décaissements

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

b. Interprétations des flux net de trésorerie :

L'analyse des flux de trésorerie sert à la détermination de la rentabilité propre de l'investissement.

Donc, ici on voit que le projet est rentable, parce que la trésorerie de l'entreprise est restée positive.

3.1.2.5 Calcul de la valeur actual nette de l'investissement (tableau 23) :

N	FNT ACTUALISE CF 6%	TOTAL
0	-18 137 177 ,44 (1.06)⁻⁰	-18 137 177,44
Ex2023	7 770 241,38 (1.06)⁻¹	7 330 416, 396
Ex 2024	8 615 052,98 (1.06)⁻²	7 667 366, 483
Ex 2025	-5 746 639, 68 (1.06)⁻³	-4 824 989, 488
Ex 2026	14 976 562,15 (1.06)⁻⁴	11 862 839, 98
Ex 2027	27 412 147,18 (1.06)⁻⁵	20 483 951, 02
VAN globale		24 382 406,95

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de la BADR

a. La formule de calcul de la VAN :

$$\text{V.A.N Global} = - I + \sum \text{FNT} (1+i)^{-n}$$

I : investissement initial de l'année 01

i : le taux d'actualisation 6%

FNT : flux net de trésorerie

n : la dure de l'investissement

Cas Pratique / chapitre III : Analyse financière
d'un crédit d'investissement cas de CMT

b. L'interprétation de la valeur actuelle nette (VAN) :

La VAN représente la différence entre la somme des flux de trésorerie actualisés en début de période (date 0) et le capital investi en début de période.

C'est un indicateur qui mesure l'avantage absolu procuré par l'investissement. Il doit être positif est le plus élevé possible.

Si la VAN est négative, l'investissement ne peut pas être retenu et si elle est positive l'investissement est rentable

c. Résultat de l'analyse financière :

Dans notre cas notre valeur actuel nette est > 0 , ça signifie que le projet du client (Sarl / ws construction) est rentable.

VAN= 24 382 406,95

Conclusion :

Dans ce dernier chapitre, nous avons présenté la Banque BADR de Tizi-Ouzou d'une manière générale, nous avons également présenté l'organisation, mission et activités de cette dernière.

À l'issue de cette présentation, nous pouvons constater que l'importance des missions qui lui sont confiées, le service crédit peut être définie comme étant le centre névralgique de toute agence classique, il constitue la source première de profit de la banque en général.

À cet effet, la banque doit faire une analyse profonde du projet avant d'octroyer un crédit, et puisque l'octroi d'un crédit est risqué la banque exige des garanties auprès de ses clients pour assurer sa protection

A ce titre, nous avons constaté que la banque fait d'abord l'analyse de la viabilité du projet puis l'analyse de la rentabilité du projet.

Conclusion Générale

D'après notre travail, nous constatons l'importance de la banque dans le financement et le développement de l'activité économique en effectuant des opérations de crédit d'investissement.

Le crédit bancaire constitue l'une des alternatives auxquelles ont recours les entreprises algériennes afin de financer leurs différents investissements, mais ce procédé nous l'avons constaté à travers notre sujet, ce dernier contient des risques qui peuvent ralentir et même conduire en faillite la banque.

C'est pour cela que toute demande de crédit devrait faire l'objet d'une analyse préalable et rigoureuse. Les données financières relatives à l'octroi du crédit bancaire correspondent à une étude sur le passé, le présent et le futur de l'entreprise. Cette démarche permettra au banquier de se faire une idée sur la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur ainsi que sur la viabilité et la rentabilité du projet d'investissement envisagé.

En effet, nous avons essayé d'éclaircir l'importance de la démarche suivie en matière d'étude et d'analyse des dossiers de crédit par les banques, qui ne doivent pas limiter leurs analyses à l'examen seul des documents comptables présentés par le client, mais d'essayer d'élargir et d'affiner leur étude à d'autres facteurs dont la confiance qui joue un rôle très important dans la prise de décision d'octroi ou de refus de crédit. Cependant, il est à noter que la confiance ne suffit pas, car la bonne foi de l'emprunteur à vouloir honorer ses engagements n'implique pas forcément sa solvabilité à échéance.

La finalité de chaque établissement financier est de dégager des gains à partir du crédit qu'il a octroyé, pour ce fait, il doit bien gérer cette opération pour qu'elle soit rentable en menant une étude efficace, prudente et préalable avant d'accorder le crédit à sa clientèle.

Tout au long de ce modeste travail, nous avons étudié théoriquement les différents concepts qu'on a jugé essentiels pour notre thème, nous avons procédé à l'étude d'un cas pratique effectué au niveau de la BADR banque de Tizi-Ouzou agence 580 ; dans le but de suivre de près le processus de financement d'un dossier de crédit d'investissement, ainsi, nous avons constaté que la décision de financement de ce projet est tributaire de plusieurs critères à savoir la bonne connaissance du financement, la documentation complète concernant l'objet du crédit et l'évaluation de la rentabilité et l'étude des risques.

Au terme de cette étude, il serait nécessaire de rappeler les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus ainsi que les limites de cette étude, enfin, nous ouvrirons des perspectives de recherches.

Pour s'immuniser contre le risque du crédit, la théorie de la finance propose au banquier de faire une étude approfondie sur la solvabilité et la rentabilité de l'entreprise demandeuse du

Conclusion Générale

Crédit, afin de savoir si, elle en mesure de faire face à ses échéances, ainsi d'exiger quelques garanties qui couvriront la banque en cas de risque.

Les résultats obtenus dans le présent mémoire montre que la situation est favorable, d'où la valeur actuelle nette est largement positive donc le projet est rentable, cela indique que la réalisation de l'investissement consiste à recevoir des gains pour chaque dinar décaissé. Dans ce cas, nous pourrions conclure que la banque peut financer ce projet car il est sûr de générer de la rentabilité ; Par conséquent le banquier peut se prononcer favorablement pour l'octroi du crédit sollicité.

En matière de crédit, le travail du banquier ne se limite pas seulement à une simple analyse et étude des données chiffrées. La difficulté d'appréhender les risques qui accompagne toute opération de crédit fait que, même s'il existe certains procédés à suivre dans l'étude d'une demande de crédit, l'approche du travail mené par le banquier n'est pas une science exacte, mais dépend d'une maîtrise de l'art de la pratique bancaire.

Liste des tableaux :

N° tableau	Intitulé du tableau	Page
Tableau 01	Tableau comparatif avec caractéristiques	17
Tableau 02	Caractéristiques du crédit	19
Tableau 03	Calcul des indicateurs financiers	45
Tableau 04	Tableau des ratios	46
Tableau 05	Tableau de frais d'équipement	63
Tableau 06	Structure de financement ANDI	64
Tableau 07	Caractéristiques des gammes proposées	65
Tableau 08	Plan de charge 2022	66
Tableau 09	Plan de financement	70
Tableau 10	Chiffre d'affaire de base	72
Tableau 11	Chiffre d'affaire sur durée du crédit	73
Tableau 12	Tableau de compte de résultat	74
Tableau 13	Tableau de récapitulation des échéances de remboursement	77
Tableau 14	Présentation de l'actif	78
Tableau 15	Présentation du passif	79
Tableau 16	Calcul du fond de roulement	81
Tableau 17	Calcul du besoin de fond de roulement	82
Tableau 18	Calcul de trésorerie nette	82
Tableau 19	Présentation des ratios de projet d'investissement	83
Tableau 20	Calcul de la Capacité d'Auto Financement CAF	84
Tableau 21	Calcul de la variation BFR	84
Tableau 22	Tableau des flux nets de trésorerie	85
Tableau 23	Calcul de la valeur actuelle nette de l'investissement	86

Liste des schémas :

N° du schéma	Intitulé du schéma	Page
Schéma 01	Présentation des agents à capacité de financement et des agents a besoin de financement	04
Schéma 02	Résumé de la finance directe et indirecte	05
Schéma 03	Typologie de crédits bancaires	12
Schéma 04	Schéma représentant le mécanisme du crédit bail	20
Schéma 05	Organigramme général de la BADR	55
Schéma 06	Organigramme du GRE agence BADR 580	58

**Chapitre I : aperçu général sur la banque et les crédits
d'investissements**

Introduction	01
Section 1 : Les différentes approches de la banque	03
1-1-L'approche théorique : La fonction d'intermédiation financière de la banque	03
1-1-1-Agents à capacité de financement et a besoin de financement	04
1.1.1.1 Agent à capacité de financement.....	04
1.1.1.2 Agent à besoin de financement.....	04
1-1-2-La finance directe et la finance indirecte	04
1-1-2-1-La finance directe (Marché financier.....	04
1-1-2-2-La finance indirecte (économie d'endettement)	05
1-1-3-Causes d'existence des banques	05
1-1-3-1-Les coûts de transaction	06
1-1-3-2-Les coûts d'information	06
1-1-3-3-L'assurance de liquidité	07
1-2-L'approche institutionnelle :	08
1-2-1-Le cadre réglementaire de l'activité bancaire	09
1-2-1-1-Distinction entre banque et établissement financier.....	09
1-2-2- Les différentes formes d'activité bancaire	09
1-2-2-1-Les opérations de banques	09
1-2-2-2-Les activités connexes	09
1-2-2-3-La prise de participation	09
1-2-3- Le monopole des banques	10
1-2-4-La classification des banques	10
1-3-L'approche professionnelle	10
1-3-1-La banque généraliste	11

1-3-2-La banque spécialiste	11
1-3-3-La banque de dépôts	11
1-3-4-La banque d'affaires	11
Conclusion	11
Section 02 : les crédits de financement proposés par la BADR	12
2-1-Crédit de trésorerie	12
2-1-2-Crédit de mobilisation de créances	12
2-1-3-Crédit d'exploitation et financement de trésorerie	12
2-1-4-Crédit d'exploitation et mobilisation de créances	13
2-1-5- le crédit R-FIG.....	13
2-2-Les crédits classiques.....	14
2-2-1-les crédits à moyens terme (CMT)	14
2-2-2- les crédits à long terme (CLT)	15
2-3- Les crédits spéciaux	15
2-3-1 le crédit à l'emploi de jeune.....	15
2-3-2 le financement des activités soutenues par le FRNDA	16
2-3-3 Les crédits aux chômeurs promoteurs dispositif CNAC et ANGEM :.....	16
2-3-3-1-Les crédits CNAC :.....	16
2-3-3-2-Les crédits ANGEM :.....	16
2-4 -crédit bail.....	17
2-4-1 Caractéristiques du crédit.....	19
2-4-2 Le schéma représentant le mécanisme du crédit-bail	20
2-4-3 le déroulement de l'opération de crédit-bail	20
2-4-4 les formes de crédit-bail :	20
2-4-4-1-Le crédit-bail mobilier :	20
2-4-4-2-Le crédit-bail immobilier :	21
2-4-4-3-Les crédits-bails pour fonds de commerce :	21
2-5 Les crédits spécifiques à la BADR :.....	21

2-5-1- le crédit d'investissement ETTAHADI	21
2-5-2- Le crédit INVEST-VAN :	22
2-5-3- le crédit habitat rural.....	22
Section 03 : les risques et les garanties des crédits bancaires.....	23
3.1. Les risques.....	23
3.1.1Le risque de taux :	23
3.1.2 Le risque de taux de changes :.....	24
3.1.3 Le risque de non remboursement	24
3.1.4 Le risque de fraude :	24
3.2 Les moyens de préventions contre les risques :	24
3.2.1 Ratio Cooke (ratio de couverture de risque):.....	25
3.2.2 Ratio de division des risques.....	25
3.3 Les garanties exigées par la banque	25
3-3-1-Les garanties personnelles	26
3-3-1-1- Le cautionnement	26
3-3-1-2 L'aval.....	26
3-3-2-Les garanties réelles	26
3-3-2-1 l'hypothèque	26
3-3-2-2- Le nantissement	27
3-3-2-3-Le droit de rétention	27
3-3-2-4-Le gage	27
3-3-2-5-Les privilèges.....	27
Conclusion:	28

Chapitre II : L'étude générale d'un projet d'investissement

Section 01 : montage d'un dossier d'un crédit d'investissement	30
1-1 Les documents constitutifs d'un dossier de crédit d'investissement	30
1-1-2 Demande écrite de l'entreprise :	30
1-1-2-1-Conditions de forme :	30
1-1-2-2-Conditions de fond :	31
1-1-3 Documents administratifs et juridiques	31
1-1-4 Les documents comptables, fiscaux et parafiscaux	32
1-1-5 Les documents économiques et financiers :	33
1-1-6 Documents techniques	33
1-2 Etude de la faisabilité d'un projet d'investissement :	33
1-2-1 Une étude technico-économique	33
1-2-1-1L'entretien avec le client :	33
1-2-1-2La consultation du service renseignements commerciaux	34
1-2-1-3Consultation des fichiers de la banque d'Algérie	34
1-2-1-4 Consultation des services de renseignements juridiques :	35
1-2-1-5 La consultation des services des hypothèques	36
1-2-2 L'analyse de marché	36
1-2-3 L'analyse technique	36
1-2-3-1- Le processus et moyens de production :	36
1-2-3-2- Les besoins de l'entreprise	37
1-2-3-3- La localisation de l'unité de production :	37
1-2-4 L'analyse commerciale	37
1-2-4-1- Le produit (Product)	38
1-2-4-2- Le prix (Price) :	38
1-2-4-3-La distribution (Place) :	38

1-2-4-4- La communication (Promotion) :	38
1-2-5 Analyse technique	38
1-2-5-1- Processus de production :	39
1 -2-5-2- Les moyens de production :	39
1 -2-5-3- Les besoins de l'entreprise	39
1-2-5-4- Délai de réalisation :	39
1-2-5-5- Analyse des couts :	39
1-3-La décision finale :	40
1-3-1 Au niveau de l'agence :	40
1-3-2 Au niveau du groupe régional d'exploitation :	40
Section 02 :L'étude de la rentabilité du projet d'investissement	41
2.1 Étude de la rentabilité du projet d'investissement	41
2.1.1 Traitement des documents comptables	41
2.1.1.1 le compte du résultat	41
2.1.1.2. Bilan comptable prévisionnel	43
2.1.1.3 L'Analyse des paramètres financiers de l'entreprise	44
2.1.2.2 Analyse de la rentabilité du projet d'investissement	44
2.1.2.1 La capacité d'autofinancement CAF	47
2.1.2.2 Tableau des flux de trésorerie (emploi /ressources)	47
2.1.2.3 La Valeur actuelle nette (VAN)	48
CONCLUSION :	49

Cas pratique

Chapitre I : analyse financière d'un crédit d'investissement, cas de CMT.

introduction	50
Section 01 : présentation de la BADR	51
1.1 Introduction sur la BADR :	51
1.2 Historique de la BADR :.....	51
1.3 Etapes d'évolution :.....	52
1.4 Missions et objectifs de la BADR :.....	53
1.4.1 Les principales missions de la BADR :.....	53
1.4.2 Les objectifs de la BADR :.....	54
1.5 Organigramme général de la BADR :.....	55
1-5-1- la succursale :.....	56
1-5-2- l'agence :	56
1-6 Organisation de la BADR :.....	56
1-6-1- la direction générale :.....	56
1-6-2 les groupes régionaux d'exploitation :v.....	57
1-6-3 les agences locales d'exploitation :	57
1-6-4 L'organigramme du groupe régional d'exploitation de l'agence BADR 580 :.....	58
1-7 Présentation du service crédit de la BADR GRE de l'agence 580 :.....	59
1.7.1 Définition du service crédit et commerce extérieur :.....	59
1.7.2 L'organisation du service crédit :.....	59
1.7.3 Le chargé de service crédit et commerce extérieur :.....	60
1.7.4 Les opérations effectuées au sein du service crédit et commerce extérieur :.....	60
Section 02 : l'étude des données d'un crédit CMT	61

2-1- Documents constitutifs :	61
2-2-Étude de la viabilité du projet :	62
2-2-1- Présentation de gérant	62
2-2-2-présentation de l'entreprise	62
2-2-3-Localisation	62
2-2-4- Origine de l'affaire :	63
2-3- Nature du projet	63
2-3-1- Crédit sollicité	63
2-3-2- Garanties proposées :	63
2-3-3- Evaluation du mode de paiement :	64
2-3-3-1-Structure de financement (ANDI	64
2-3-3-2- Hypothèse d'un financement a hauteur de 70% :	64
2-3-3-3- Délai et planning de réalisation de l'investissement :	64
2-3-3-4- Les caractéristiques de chaque gamme	64
2-3-4- Plan de charge 2022 :	66
2-4- Impact du projet :	67
2-4-1- Sur le plan social :	67
2-4-2- Sur le plan économique	67
2-4-3- Sur le plan environnemental	67
2-5- Analyse du marché	67
2-5-1- Analyse commerciale	67
2-5-1-1- Le produit	67
2-5-1-2- Le prix	68
2-5-1-3- La distribution	68

2-5-1-4- Promotion	68
2-5-1-5- Les partenaires	68
Section 03 : analyse d'un cas d'un crédit d'investissement.....	69
3.1 Analyse financière du projet d'investissement	69
3.1.1 Présentation des documents comptables	69
3.1.2 Analyse de la rentabilité du projet d'investissement	69
3.1.1.1. Plan de financement	70
3.1.1.2 Le chiffre d'affaire	72
3.1.1.2. Présentation dutableau de compte de résultat.....	73
3.1.1.3. Récapitulation des échéances de remboursement	77
3.1.1.4. Présentation du bilan comptable prévisionnel :	78
3.1.1.5. Analyse de l'équilibre financier à long terme :.....	81
3.1.1.6. Présentations des ratios de projet d'investissement	83
3.1.2 Analyse de la rentabilité du projet d'investissement	84
3.1.2.2 Calcule de la capacité d'Auto Financement	84
3.1.2.3 Calcul de Variation du BFR	84
3.1.2.4 Présentation du tableau des flux nets de trésorerie	85
3.1.2.5 Calcul de la valeur actuel nette de l'investissement	86
Conclusion :	87
<i>conclusion général</i>	88

Résumé :

Ce mémoire de fin d'étude intitulé le financement des crédits bancaire nous expose tous les détails et les documents nécessaires à l'opération d'un octroi de crédit. La banque autant qu'interlocuteur de sa clientèle particulièrement les entreprises, effectue son activité principale qui est l'octroi des crédits ; Cette activité illustre et explique la relation banque/ entreprise, tout en gardant un œil sur les risques de cette opération.

Cette dernière est donc supportée par la banque, dont l'identification et l'évaluation des projets des entreprises clientes pour une meilleure prise de décision ainsi qu'une bonne gestion des risques qui lui sont relatifs. Autrement dit, l'évaluation des projets d'investissement permet au banquier d'effectuer une analyse de la sincérité du client, ainsi que la rentabilité de son projet jugé viable, cette analyse est donc le reflet des résultats du projet et pour s'en prémunir, le banquier prend à titre accessoire des garanties sans pour autant perdre de vue qu'une bonne garantie n'est autre que la bonne analyse du dossier.

Le financement bancaire des crédits d'investissement constitue l'élément moteur dans le lancement de tout projet de création. L'octroi de crédits est un acte de gestion d'une portée considérable, eu égard aux enjeux économiques et financiers qu'il génère, tant sur le plan de création de richesses et d'emplois que sur le plan du développement économique.

Abstract :

This end-of-study dissertation entitled the financing of bank loans gives us all the details and documents necessary for the operation of a loan. The bank as interlocutor of its customers particularly the companies, carries out its principal activity which is the granting of the credits; This activity illustrates and explains the bank/company relationship, while keeping an eye on the risks of this operation.

The latter is therefore supported by the bank, including the identification and evaluation of the projects of client companies for better decision-making as well as good management of the risks relating to it. In other words, the evaluation of investment projects allows the banker to carry out an analysis of the sincerity of the client, as well as the profitability of his project deemed viable, this analysis is therefore a reflection of the results of the project and to protect, the banker takes additional guarantees without losing sight of the fact that a good guarantee is none other than a good analysis of the file.

Bank financing of investment loans is the driving force behind the launch of any creation project. The granting of loans is a management act of considerable scope, given the economic and financial challenges it generates, both in terms of wealth creation and jobs and in terms of economic development.

Mots clés : Crédit, Octroi, Risque, Banque, Entreprise, Gestion, Rentabilité, Viabilité.